

l'éducation



les zoos

pourquoi, comment ?

12 octobre 1978

n° 363 ■ 4 F

le carnet du professeur

MARQUE ET MODELE DEPOSES

répond à vos besoins.
*
vous aide dans votre travail.
*
contient
votre documentation d'usage.



format unique
21 x 13,5 cm

*
VENDU
EXCLUSIVEMENT

par
BERTY 49 rue Claude-Bernard 75005 PARIS Tél. 331-01-41- 587-01-13

Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation et les surcharges en fin de période scolaire.

Feuillets et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (calque millimétré, pochettes transparentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.

Le carnet est vendu complet ou vous le composez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément

NOUVEAUTÉS : les fiches étagées de notation par niveaux, la feuille de moyenne - Emploi du temps - Fiche individuelle d'élève.

Instruments de pédagogie expérimentale Instruments de psycho-pédagogie Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10°-9°) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9°-8°) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8°-7°) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6° (7°-6°) Français et Mathématiques - Révision 1974
6°-5° Français - Mathématiques modernes - Révision 1977
5°-4° Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3° - 2° Français et Mathématiques modernes
Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

Disques MIRLITON (spécial Enfants)



Vient de paraître :

Une nouvelle aventure de
MUSIQUETTE ET GROTONTON
M. & G. au village

Livre-disque Ld 441 15,50 F

Rappel : la 1^{re} aventure
M. & G. à la ferme

Livre-disque Ld 476 15,50 F

**

Par le petit FREDERIC disques super 45 tours
de chansons

Mi 493 : DEUX PETITS CHAUSSONS et
3 autres chansons le disque 12 F

Mi 495 : Les ROSES BLANCHES - Les VISI-
TEURS DU MERCREDI et 2 autres
chansons le disque 12 F

Mi 497 : BON ANNIVERSAIRE - Happy Birth-
day to you et 2 autres chansons.
le disque 12 F

**

Catalogue gratuit sur demande

Vente grds mag., bons disquaires et par correspondance

BON DE COMMANDE à :

M.P.D., 35, av. du Bac, 94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE

Nom :

Adresse :

Références commandées :

(pour commande inférieure à 50 F joindre 3 F p. frais)

REGLEMENT JOINT C.C.P. 3 volets Chèque bancaire

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 chronique d'un jeudi ministériel, par Maurice Guillot
- 3 la fatigue de l'écolier : trop d'heures de classe et... trop de vacances, par Michaëla Bobasch
- 5 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 6 l'inspection dans les rouages de la décentralisation
 - en vue d'un choix, par Lucien Géminard
 - l'IDEN, homme de terrain oublié ?, entretien avec Michel Moisan

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : le nouveau recrutement des instituteurs ; vous lirez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 documentation : éternelle nature, par Pierre Ferran
- 20 audiovisuel : la réalisation/16 - mélange sonore et équilibre des sources, par Jean-Luc Michel
- 21 CNDP : la RTS vous propose
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 une minutieuse fascination, par Jean-Pierre Vélis
- 25 panorama — quel texte ? ; livres : lire et regarder, par François Mariet et Jean-Pierre Vélis ; quelques romans, par Pierre Ferran et Jean-Pierre Vélis ; théâtre : un étincelant divertissement, par Raymond Laubreaux ; une reprise à ne pas manquer

le monde comme il va

- 30 ces animaux qu'on dit sauvages, par Pierre-Bernard Marquet
- 34 mots croisés — échecs

photos - couverture : Pierre Bèrenger/Rapho ; p. 6, 11 et 29 : Lot ; p. 26 : Anne de Brunhoff ; p. 28 : Guy Buchleit ; p. 30 : Christian Boyer ; p. 33 : Service photographique du Parc zoologique.

chronique d'un jeudi ministériel

UN DERNIER coup d'aile au-dessus du Léman et l'avion se pose sur l'aéroport de Genève. Préfet, recteur, voiture, frontière : vingt minutes plus tard, le ministre fait son entrée — presque impromptue — au lycée polyvalent des Glières à Annemasse. Centre de documentation et d'information, classe de chimie, classe de physique... Le maire, prévenu dix minutes auparavant, prend la visite en marche... Salle de cours de sténo-dactylo, cuisines... Un conseiller général, arraché à son atelier, rejoint la queue des visiteurs, essoufflé : « C'est lequel le ministre ? »... Des élèves sortant de cours se heurtent au ministre au détour d'un couloir, on bavarde quelques instants. Les enseignants, appelés à la hâte, se rabattent vers la salle des professeurs.

Christian Beullac, détendu, donne le ton, cordial, direct, libre. « J'ai vingt minutes à vous consacrer, dites-moi tout, je suis là pour comprendre. » On est un peu désarçonné, les problèmes ne manquent pas. Depuis les droits d'auteur des films en V.O. pour les langues vivantes, jusqu'à celui, général, estime un professeur, d'une rentrée mal préparée sur le plan pédagogique comme sur le plan matériel, en passant par celui des 10 % qui, s'ils sont appliqués sur l'horaire de quarante heures de présence des élèves, empêcheront ceux qui préparent l'examen de sténo-dactylo d'atteindre la vitesse exigée. Le ministre écoute, s'étonne, se fait expliquer : « Voilà des choses qu'on ne me dit pas au ministère. » Le maire est également enseignant, il élève la discussion : depuis vingt ans la formation des maîtres se dégrade et pourquoi faut-il encore que les maîtres les moins formés soient placés aux niveaux où il faudrait les meilleurs ? Christian Beullac rassure : « C'est le problème fondamental ; il m'est apparu gros comme une montagne. » On commence par les instituteurs, parce que c'est là que tout se détermine, mais « même si je n'en parle pas, nous travaillons sur le second cycle. D'ici six mois nous aurons mis au clair les grandes idées d'une formation initiale et surtout continuée ». « C'est aussi un problème de prise de conscience des enseignants. » Visiblement, ceux-ci sont prêts à l'assumer. Le préfet fait irruption, agitant son bracelet-montre... Dans le brouhaha du départ, une voix : « Pour une fois que nous avons un ministre qui nous écoute ! » Préfet, recteur, inspecteur d'académie, député, élus locaux, voiture à cent à l'heure...

Thonon-les-Bains : LEP industriel avec CFA intégré. Ateliers de menuiserie, de mécanique générale, de mécanique automobile... Tiens, les souvenirs profes-

sionnels du ministre le font s'attarder un peu plus... Non, personne, ni élèves, ni enseignants, n'était prévenu de cette visite... Salle des professeurs : « Allez-y, dites-moi tout, sinon ce n'est pas la peine que je sois venu. » Au-delà des problèmes de sections, d'articulation entre LEP et CFA, apparaît ici l'immense, le gigantesque problème de l'orientation. « On n'oriente pas, on case », dit le directeur qui ajoute : « Les classes préparatoires au sein du collège unique vont nous poser problème, elles n'enrayeront pas le phénomène de ras-le-bol d'enseignement général des élèves que nous accueillons. » Le ministre veut en savoir plus, il ne cache pas que cela remet en cause certaines de ses conceptions du collège unique. Il faut y réfléchir. Mais d'ici à la fin de l'année, un plan sera prêt pour l'enseignement technique et professionnel : « Il faut absolument ne plus voir ces 250 000 jeunes qui sortent du système sans formation. »

Voiture, cortège, député-maire, députés, conseillers généraux, élus locaux, etc. Cette fois ce sont eux dont il s'agit. La sous-préfecture sert de tapis vert. Après tout ce que le département a fait pour l'Education, celle-ci lui doit bien ces dix postes que les élus sont venus arracher au ministre. Les Haut-Savoyards trouvent aussi têtus qu'eux : le ministre ne lâchera rien. Enfin, il faudra voir avec le recteur... « C'est ça aussi la décentralisation. » Et Christian Beullac démontre avec conviction sa nécessité, ponctuait d'un « Il faut gérer durement... »

La visite se termine, en face, au lycée technique hôtelier et son hôtel-restaurant d'application où les problèmes ne manquent guère : réfection des locaux et équipements, et surtout le fait que l'administration applique ici le statut d'un lycée normal, alors que tout le fonctionnement de l'hôtel-restaurant impose un autre rythme.

La formation des maîtres, les 250 000 jeunes sortant du système sans formation, la décentralisation, sont revenus sans cesse au cours de la journée dans les propos du ministre. Trois carences majeures de notre système éducatif auxquelles Christian Beullac affirme vouloir régler leur compte. « Vous m'avez ébranlé », a-t-il dit aux enseignants en assurant qu'il tiendra compte de leurs problèmes. « Il semble qu'on nous ait écoutés », disaient certains professeurs. Honnêteté, franchise, réalisme, flottaient dans l'air. Au-delà des soubresauts de la rentrée, on voudrait croire qu'enfin les vrais problèmes vont être abordés.

Maurice Guillot

la fatigue de l'écolier

trop d'heures de classe et... trop de vacances

« L'enfant est-il la dernière colonie de l'adulte ? »

On pouvait se le demander, tout comme ce médecin d'Argenteuil, à l'issue d'une conférence-débat qui a rassemblé à Paris le mercredi 4 octobre, à l'initiative du Comité national de l'enfance et dans le cadre des Entretiens de Bichat, médecins, psychologues et enseignants sur le thème « La fatigue et les troubles du sommeil chez l'enfant d'âge scolaire ».

A LA VEILLE de l'année 1979 qui lui sera consacrée, tout le monde s'apprête à se pencher sur l'enfant, et en particulier les médecins. On voit ainsi apparaître des sciences et des disciplines nouvelles telles que la « paidologie » (1) (analyse des interactions biologiques, psychologiques et sociologiques dans le développement physiologique de l'enfant), la « paido-pathologie » (étude des conséquences de certaines affections pathologiques et de leur traitement sur le développement de l'enfant), la « chronobiologie » (analyse du rôle du facteur temps dans les phénomènes vitaux), la « météorobiologie » (influence des variations de la pression atmosphérique et de la température sur les êtres vivants) et « l'ergonomie scolaire » (influence sur les élèves du cadre de vie scolaire).

Le Dr Pierre Plat, directeur du département de la recherche biomédicale à l'INRP, devait présenter à ce propos diverses recherches en cours menées sur le terrain dans différentes régions par des médecins scolaires en liaison avec les facultés de médecine, l'Inspection générale et les enseignants : étude de l'accessibilité des jouets et du mobilier scolaire à l'école maternelle à Paris, recherche sur la fatigue lors de l'apprentissage du travail sur ordi-

nateur et écran lumineux au lycée Gaston-Berger de Lille avec surveillance régulière de l'état des élèves (électrocardiogrammes, électroencéphalogrammes, mesure de l'acuité visuelle).

Certains de ces travaux ont déjà abouti à des résultats. C'est ainsi qu'une étude menée à Nancy par le Dr Pierson a montré que, sur 3074 enfants, le pourcentage des retards scolaires était cinq fois plus élevé chez ceux qui dormaient moins de huit heures que chez les autres. « La mesure d'un certain nombre de paramètres (mensurations, prélèvements d'urine, acuité visuelle, tension artérielle) nous permet d'objectiver par des faits biologiques les modifications consécutives à certains facteurs », devait remarquer le Dr Plat estimant que « ces investigations scientifiques pourront servir de base solide de réflexion aussi bien aux partenaires sociaux qu'aux instances de décision ». Tout cela ne pouvait manquer de donner l'impression d'un enfant observé, sondé, décortiqué, et certains dans la salle devaient même taxer le Dr Plat de « technocratie » bien que celui-ci ait souligné « l'impossibilité de faire appel à la méthode expérimentale dans toute sa rigueur et la nécessité de se méfier des observations et enquêtes

statistiques diverses, fussent-elles traitées par les ordinateurs les plus sophistiqués », reconnaissant que « constater objectivement est une chose, et analyser et interpréter en est une autre ».

Pourtant, il n'est pas indispensable de recourir à de savantes analyses pour brosser un tableau peu attrayant de la vie quotidienne de l'enfant en 1978, tôt levé et placé à la crèche ou chez une nourrice lorsque ses parents travaillent, astreint à l'immobilité six heures par jour à l'école primaire, tard couché pour participer à la vie familiale ou regarder la télévision, et perpétuellement soumis à des perturbations de son rythme spontané. « Avant d'aller à l'école, il arrive qu'un enfant se couche vers 22 heures pour participer à la vie familiale et dorme jusqu'à 10 heures le lendemain. Or, la veille du jour où il doit entrer à l'école maternelle, on veut le faire coucher à 20 heures. Cela ne marche pas, et l'on se heurte à l'opposition de l'enfant qui, énérvé, s'endormira encore plus tard que d'habitude. La seule chose à faire est de décaler lentement et progressivement cette période de sommeil de 22 heures à 10 heures à une période allant de 20 heures à 8 heures », devait indiquer le Dr Guy Vermeil, médecin-chef du service de

pédiatrie à l'hôpital d'Orsay.

Comment s'étonner, dans ces conditions, des constatations d'un groupe de huit médecins et trois infirmières de santé scolaire de la Seine-Saint-Denis, présentées par le Dr Maggy Hiest : « *La fatigue à l'école est l'un de nos problèmes quotidiens, et pourtant il nous est relativement peu demandé de voir un élève pour cause de fatigue mais plutôt pour cause de difficultés scolaires, celles-ci étant souvent dues à la fatigue. Nous avons été surpris de voir combien un nombre important d'enfants de cinq à six ans se couchaient tard.* » Selon le Dr Hiest, au cours d'une enquête concernant 150 élèves du cours élémentaire, 125 ont été jugés fatigués par une ou plusieurs personnes (enseignants, parents, médecin), résultat dépassant de loin les prévisions des enseignants qui, au moment de l'enquête, pensaient que seulement la moitié de leurs élèves étaient fatigués, et des parents qui estimaient que les enfants sont peu fatigués en général. Qu'elle se manifeste par l'inattention (chez 44 % des élèves), l'agitation et la nervosité (35 % des enfants sont agités et 25 % nerveux), l'apathie et la somnolence (dans 24 % des cas) ou la baisse du rendement scolaire (chez 26 % des écoliers), la fatigue, qui n'est souvent guère prise au sérieux (quatre enseignants sur sept ont cherché des solutions — mouvements de gymnastique, de yoga, respiration contrôlée, repos tête sur les bras croisés —, petits moyens qui ne sont pas toujours acceptés par les parents ou les collègues qui ne trouvent pas cela sérieux) est due à des facteurs multi-

ples. Parmi ceux relevés par le Dr Hiest, on note la garderie à l'école (« *souvent une contrainte pour l'enfant au milieu du bruit, dans un local peu ou mal aménagé* »), les repas pris à la cantine (« *dans un environnement bruyant et peu accueillant* », le manque de sommeil (« *impression d'un relâchement dans les familles quant à la vigilance pour le temps de sommeil après le cours préparatoire* »).

Toutefois, les solutions ponctuelles proposées par les auteurs de cette enquête (aménagement d'aires de repos et de détente servant de garderie matin et soir après la cantine, meilleure formation donnée aux personnes chargées de la surveillance des enfants) ne résoudront pas le problème des rythmes scolaires, cause essentielle de la fatigue des écoliers pour le Dr Guy Vermeil qui devait mettre l'accent sur la mauvaise répartition de la « charge scolaire » et l'excès des jours de congé. « *Alors que des études ont montré, depuis près de cent ans, que le temps d'assimilation des connaissances est limité à deux heures par jour chez un enfant de six ans, on n'a pas modifié les rythmes scolaires en France, si bien que, sur les six heures que l'écolier passe en classe, deux sont gâchées, tant pour l'élève que pour l'enseignant* » devait-il expliquer, citant l'exemple des écoliers allemands qui ont cinquante-cinq jours de classe de plus que les petits Français, mais vont à l'école quatre heures par jour au lieu de six, et estimant que « *pour que la charge quotidienne ne dépasse pas trois ou quatre heures, il faut diminuer la durée des vacances scolaires* ».

Une telle affirmation ne devait pas manquer de susciter des réactions. Mme Delais de Freminville, professeur agrégée de lettres, chargée de mission au ministère de la Culture, s'empressa de protester. Venue « *apporter le point de vue de l'enseignant* », elle devait affirmer notamment que « *l'heure de classe de soixante minutes n'existe pas car elle est réduite à quarante-cinq minutes dans la réalité vivante* » et que « *dire que l'enfant a 189 jours de congé pour 176 jours de classe, c'est tenir compte, dans les calculs, des dimanches, et dénoncer des prétendus privilèges des enseignants plus que défendre l'enfant* », avant de broser un tableau — idéal mais hélas peu vraisemblable — de la vie des écoliers français « *calmes, détendus, et tellement ménagés qu'ils ont deux ans de retard du point de vue du niveau des connaissances à l'arrivée en sixième* ». « *En inventant de faux problèmes, on passe à côté des vrais* », devait-elle conclure, estimant que « *si la fatigue scolaire existe, ce terme est trop souvent un euphémisme habile, pseudo-explication d'échecs multiples dus au refus du travail, à des conflits familiaux, au manque des aptitudes requises, à la créativité interdite* ». Point de vue qui ne devait pas être partagé — fort heureusement — par les enseignants présents dans la salle, comme devait l'exprimer un professeur de dessin au collège Diderot de Massy.

Mais bien que ce débat ait mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration entre médecin scolaire, enseignants, parents et médecin de famille, en vue d'une meilleure prise de conscience de la nécessité du respect des rythmes biologiques de l'enfant pour atténuer la fatigue, on ne pouvait s'empêcher de regretter que les participants n'aient pas su dépasser la polémique et que les affrontements aient pris le pas sur la recherche de solutions à un réel problème.

Mici: aëla Bobasch

une date à retenir

L'Assemblée générale

de l'association « L'éducation » se tiendra cette année

le mardi 24 octobre, à 17 heures

au Collège de France (Salle n° 5)

11, place Marcelin-Berthelot, Paris 5^e

(1) « Qu'est-ce que la pédagogie ? » (l'éducation), n° 338 du 5 janvier 1978.

que se passe-t-il ?

Inquiétude du SNC devant les conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée scolaire (nombreux postes non pourvus fin septembre, ouverture différée de certains collèges, grèves scolaires...). Ce syndicat demande en outre l'unification des horaires des professeurs de collèges (certifiés, PEGC, maîtres auxiliaires) « qui conditionne l'égalité des chances pour les élèves dans le collège unique », et adresse une pétition nationale au Premier ministre pour obtenir satisfaction sur ce point.

■ **Le SNES, le SGEN, le SNETP, le SGPEN ont lancé un appel commun** en faveur d'une action nationale de grève et de manifestation qui va se dérouler jusqu'au 20 octobre dans différentes académies. Les quatre syndicats entendent, en développant l'unité d'action, « combattre les effets néfastes d'une agression politique sans précédent à l'égard du fonctionnement du service public et des conditions de rémunération, de travail et d'emploi des personnels ».

■ **Poursuite d'une action intersyndicale** « ferme et de longue haleine » dans l'enseignement supérieur, en riposte à la publication du décret du 20 septembre sur la situation des enseignants vacataires et des assistants non titulaires de lettres, sciences humaines, droit et économie. Dans un communiqué commun, le SNESup, le SGEN-CFDT, l'ANEVES et l'ANASEJEP appellent à des actions ponctuelles diverses (blocage des jurys, report de la rentrée universitaire et de la délivrance des diplômes, grève des cours magistraux, des TP et des TD). Une grève nationale « dont la durée et les modalités seront inhabituelles » est prévue au cours de la première semaine de novembre.

■ **Pour le début de la saison sportive**, la FSGT a décidé d'orienter son action en faveur de la défense du sport scolaire, « dans l'intérêt de l'éducation sportive et du mouvement sportif dans son ensemble ». Elle entend en outre défendre un budget Jeunesse et Sports à 1 % minimum : « le projet de budget 1979 impose un régime d'austérité au mouvement associatif, en poursuivant le désengagement financier de l'Etat », estime la fédération.

■ **Intervention de la PEEP** auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports après la publication du plan Soisson. La fédération estime que « le plan de relance du ministre ne doit être que la première étape d'une véritable éducation sportive ». La PEEP a cependant jugé insuffisant le chiffre de 460 créations de postes inscrits au budget 1979, en rappelant au ministre « que, si le plan d'action prioritaire du VII^e Plan était respecté, 1 477 postes devraient être créés ».

■ **Une protestation des présidents et directeurs d'UER** d'éducation physique et sportive contre « le refus du ministre des Universités d'habiliter les universités à délivrer les enseignements de maîtrise et le plan de relance du ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui ne propose aucune création de poste de professeurs d'EPS alors que huit mille étudiants sont en cours de formation dans les UER d'EPS ». Une campagne d'information aura lieu prochainement.

■ **Des pique-niques** rassemblant les élèves, leurs parents et les enseignants. Après celui du collège Adolphe-Pajeaud d'Antony pour protester contre le manque de personnel de demi-pension, ce fut au tour du lycée de Bobigny, le 5 octobre, pour réclamer la nomination d'un intendant.

■ **Les lycéens manifestent.** Après le défilé de quatre mille d'entre eux à Paris, de la place d'Italie au boulevard Montparnasse le 5 octobre pour protester contre les classes surchargées et le manque de professeurs, diverses actions (grèves, manifestations) sont prévues dans le second degré jusqu'au 19 octobre dans les différentes académies.

AFFICHAGE DE TOUS DOCUMENTS OFFICIELS OU PRIVÉS EN TOUS LIEUX PUBLICS OU AUTRES, PANONET VITRINE 78 MET EN VALEUR LES DOCUMENTS TOUT EN LES PROTEGEANT DU VOL ET DES INTEMPERIES.

**SANS COLLE
SANS PUNAISE
NI AGRAFE
DOCUMENTS
INTACTS!**

PANONET' VITRINE 78

Nouveaux modèles
Aluminium anodisé
Plexiglass



documentation
sur demande :
PANONET'
Ets E. BEAULU
B.P. 199
86005 POITIERS CEDEX

La FEDERATION DU CINEMA EDUCATIF, 27, rue de Poissy, 75005 Paris (reconnue d'utilité publique — 50 ans d'existence) organise un stage :

— **Du 10 au 17 novembre : PEDAGOGIE DES CINE-CLUBS** au Centre de Formation de Saint-Pierre-lès-Nemours (77).

Ce stage donne droit, pour les Capasiens, à l'unité de valeur : « Moyen d'expression autre que l'expression écrite et orale ».

Pour tous renseignements complémentaires, écrire au siège social : FEDERATION DU CINEMA EDUCATIF, 27, rue de Poissy, 75005 Paris.

l'inspection dans les rou

Sans aller jusqu'à dire que la décentralisation est notre monstre du Loch Ness, il faut reconnaître qu'elle resurgit régulièrement, faisant rebondir le débat, avec plus ou moins de bonheur. Christian Beullac l'a exhibée lui aussi en l'assortissant du terme de déconcentration.

Il est bien certain que le système éducatif est concerné au premier chef et l'inspection sera inévitablement l'un des grands rouages de son application.

Sur ce problème, nous publions donc une réflexion de Lucien Géminard, représentant permanent de l'Inspection générale de l'Instruction publique, ainsi qu'un entretien avec Michel Moisan, secrétaire général du SNIDEN, Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'Education nationale.

Il n'est pas possible d'organiser l'institution éducative pour une pédagogie déterminée avec n'importe quel budget. Réciproquement, avec un budget donné, certains objectifs éducatifs, certaines formes, méthodes et processus pédagogiques sont possibles, mais non pas tous. Il n'y a pas d'attitude de responsabilité en matière de réforme si, à partir des connaissances acquises grâce aux recherches des sciences de l'éducation et aux résultats des expériences novatrices, les questions de répartition des ressources fournies par l'activité productrice de la société ne sont pas posées. C'est en fonction du volume des ressources consenties à l'institution éducative que



en vue d'un choix

peuvent être choisies et développées, parmi les innovations souhaitables, celles qui seront possibles au cours d'une période de durée à déterminer. Seul, l'Etat est en mesure de décider une réforme par la loi. Mais un autre processus est concevable sous la tutelle de l'Etat. La nature particulière de la fonction enseignante suggère la possibilité d'une évolution interne acceptée et aidée.

Ces remarques de simple bon sens m'ont conduit à rédiger une note sur l'inspection pédagogique, dans une perspective d'évolution du système éducatif vers une décentralisation et une autonomie pédagogiques et de vie scolaire.

LES « POUVOIRS REELS » de l'Inspection générale de l'Instruction publique, qu'ils soient administratifs ou pédagogiques, son rôle et les activités réellement assumées en font un élément fonctionnel, à côté des éléments administratifs hiérarchiques.

L'autorité administrative hiérarchique que les enseignants lui prêtent relève plus d'interprétations subjectives de leur part que d'une réalité objective. Ce type d'interprétation provient peut-être en partie du contact épisodique mais direct que les professeurs ont avec les inspecteurs, peut-être du ton adopté parfois par tel ou tel. Le pouvoir dont l'inspecteur est crédité peut aussi provenir du

ges de la décentralisation

fait que les suggestions et recommandations qu'il est amené à présenter aux autorités académiques et centrales sont souvent retenues par celles-ci. De plus, l'inspecteur général venant du ministère, enquêtant parfois sur des cas difficiles, pouvant être touché directement et sans intermédiaire par tout professeur, ayant l'air de dire la « bonne » formule pédagogique, et surtout mettant, en conclusion de ses visites, une note qui contribue aux promotions et aux mutations, apparaît ou semble apparaître aux yeux des professeurs comme « celui qui peut » et qui fonde une appréciation sur des rencontres relativement brèves et assez peu fréquentes.

par

Lucien Géminard

Nous savons que ce n'est pas si simple. A titre d'exemple et pour mieux faire saisir la nature des fonctions d'inspection, rappelons que les programmes et instructions pédagogiques étudiés et rédigés par les inspecteurs sont présentés au ministre et aux directeurs responsables qui seuls peuvent décider de leur adoption. Ces programmes sont rendus officiels sous la signature des directeurs et non sous la signature des inspecteurs. Quant à la note d'inspection, elle se combine avec la note administrative, les deux notes ayant respectivement les coefficients 3 et 2 ; de plus, des observations indirectes sur le travail des élèves au long de l'année et sur les résultats qu'ils

obtiennent complètent les observations « ponctuelles ».

Il reste que les enseignants perçoivent l'inspection, et l'Inspection générale en particulier, comme une « magistrature pédagogique », « souvent conservatrice » aux yeux de certains. Pour reprendre un mot qui a été assez utilisé ces derniers mois, l'inspection est interprétée à travers des « fantasmes » qui se développent autour des notions d'autorité, de hiérarchie, de liberté et d'autogestion pédagogique. Si un courant assez récent attribue à cette « magistrature pédagogique » une signification politique au sens fondamental des valeurs d'une société, il reste que, pour une très grande majorité d'enseignants, l'Inspection générale est impartiale politiquement (au sens partisan et électoraliste du mot politique) et qu'elle a encore valeur d'instance de recours.

Qu'est l'institution éducative dans une société organisée ? Service public, service du public, administration importante par son ampleur, entreprise étendue mais qui ne produit aucune des ressources dont elle a besoin pour fonctionner, elle est caractérisée par le fait que son travail, ses « productions » en connaissances scientifiques et techniques nouvelles, ainsi qu'en individus formés, ne peuvent être mesurés en termes économiques et n'ont d'effet qu'à moyen et long terme. Malgré toutes les recherches en économie de l'éducation, il n'est pas possible d'établir un « budget économique » pour cette « entreprise » qui vit toujours sous le régime du « budget financier » (donc d'un ser-

vice public essentiellement « dépensier »). Etant d'abord à considérer comme une « entreprise de personnel » (plus des 70 % de son budget concernent le chapitre du personnel), elle recrute directement ses employés parmi les « produits » qu'elle forme et devient, pour une partie, son propre débouché.

D'autre part, les instruments de formation (de « production » en d'autres termes) dont elle use sont par essence des instruments culturels. Avec ces instruments, l'institution éducative transmet des valeurs, un patrimoine culturel et social (d'où son rôle inévitable de reproduction (1) ainsi que son rôle nécessaire de conservation et accumulation du savoir). Avec ces mêmes instruments, elle ouvre de nouvelles perspectives culturelles, d'où son rôle plus ou moins important suivant les époques mais toujours réel, de productions contestataires et de remise en cause à la fois scientifique et sociale. Dans ces conditions, tout un potentiel d'affectivité sociale, familiale, individuelle, s'investit dans l'action éducative.

La conjonction du phénomène de reproduction et du phénomène de contestation donne à l'institution deux caractères apparemment contradictoires : l'un de rigidité face aux évolutions, l'autre de sensibilité extrême aux mouvements d'opinion quand ceux-ci tendent à mettre en cause l'autonomie et la liberté pédagogiques, voire, aux yeux de groupes d'enseignants, la liberté et l'autorité éducative du maître dans sa classe.

La rigidité n'est pas seulement due au phénomène bureaucratique cependant très important ; elle est également liée au niveau et à la

nature des compétences des divers groupes constituant le corps enseignant, combiné au statut de fonctionnaire. Tout changement des compétences requises exige, dans l'institution éducative plus que dans tout autre entreprise probablement, une reconversion difficile qui peut porter plus ou moins sur les connaissances, mais qui porte toujours sur les méthodes, sur les comportements et sur les attitudes de professionnels qui sont non des exécutants mais des formateurs. Il faut donc : d'abord convaincre, ensuite aider par le moyen d'une formation continue organisée autour du vécu professionnel. Compte tenu de l'échelonnement des âges et de l'importance des effectifs, on sait que des changements de cette nature exigent au minimum deux années pleines, et si ces changements sont également importants quant aux organisations des classes et des contenus d'enseignement, trois années pleines. Les expériences étrangères et françaises faites à propos des mathématiques, de la grammaire..., pour tous les enseignants, faites également en matière d'organisation pédagogique dans des établissements expérimentaux, montrent sans contestation possible que ces durées sont véritablement des seuils inférieurs. Le plus souvent un changement de programme ou d'organisation portant sur un cycle d'enseignement de quatre ans exige au minimum sept ans pour qu'une maîtrise professionnelle comparable à celle que les enseignants avaient avant les modifications soit retrouvée, et cela à condition que des aides extérieures, scientifiques et psychopédagogiques, soient apportées avec suffisamment de continuité. Il est indispensable de rappeler ces réalités de fait, au moment où une réforme réalisée par la loi et les décrets doit être mise en place. Les faits ont toujours raison.

La sensibilité extrême à certains mouvements d'opinion peut sembler provenir de prises de position

idéologique et politique. Mais si cette sensibilité permet souvent une large mobilisation des maîtres, n'est-elle pas, aussi, due à la grande charge affective que comporte l'activité professionnelle d'un adulte lorsque cette activité est, dans sa presque totalité, une relation à l'enfant ou à l'adolescent. Cette sensibilité entraîne, dans le cas de changements exigés sans que leur nécessité soit profondément ressentie au niveau de la relation éducative, ces « prises en masse » d'attitudes d'opposition et de refus que la raison du législateur, de l'administrateur, comprend mal, car elles sont très souvent à leurs yeux de nature passionnelle. A fortiori si les enseignants ont le sentiment que bien des aspects de l'innovation proposée reposent sur des postulats pédagogiques pouvant prêter à discussion.

Cette analyse trop superficielle, trop globale, néglige volontairement plusieurs facteurs parmi lesquels : tous ceux qui résultent de la rapide croissance du corps enseignant de 1955 à 1970 et de l'arrêt assez brusque de cette croissance ; ceux qui résultent de la transformation de la pyramide des âges et de la féminisation du corps ; ceux qui résultent de luttes politico-syndicales et expliquent certaines prises de position. Telle quelle, l'analyse ci-dessus permet cependant de mettre en évidence quatre points-clés pour toute évolution de l'institution éducative :

● *Le premier* concerne la prise de conscience profonde de la nécessité d'une évolution, prise de conscience qui doit être le fait des groupes sociaux, des familles et des enseignants.

● *Le deuxième point* concerne la nécessaire formation initiale et continue des maîtres, formation qui, par suite de l'insertion des phénomènes affectifs dans la triple relation maître-élève-savoir, ne peut pas séparer les acquisitions scientifiques de la réflexion didactique et de l'étude des relations d'éducation dans les groupes de forma-

tion.

● *Le troisième point* concerne l'encouragement, l'aide, le soutien, en forme d'observation, d'analyse et d'explication des phénomènes pédagogiques, que les enseignants doivent trouver sur le terrain, ou tout à côté du terrain de leur activité professionnelle. Il est banal de rappeler que les objectifs de l'enseignement sont lointains et que les effets de l'éducation globale de l'élève, dépendant de multiples phénomènes, ne recouvrent jamais les objectifs affichés par l'école. L'intervention d'observateurs extérieurs auprès de groupes engagés dans des actions immédiates à finalités lointaines est presque toujours positive si elle est bien conçue. Prendre en compte ces constatations conduit à mettre en œuvre des relations d'aide, en particulier pour l'analyse des situations éducatives.

● *Le quatrième point* enfin, et non le moindre, concerne, au niveau des structures pédagogiques, les verrous que constituent les examens, verrous qui, à eux seuls, peuvent bloquer toute réforme profonde des organisations pédagogiques, empêcher toute évolution des méthodes et des contenus didactiques, dénaturer toute transformation des objectifs.

Or, dans l'énorme entreprise de personnels que constitue le système éducatif, le coût de la réalisation du deuxième point (formation continue véritable) est tel qu'elle n'est pratiquement pas installée au niveau des enseignements secondaires (sauf quelques cas très limités, ou sous des formes très partielles) et ne semble pas pouvoir être améliorée par la création à court terme d'une nouvelle structure.

Les premier et quatrième points sont des problèmes de société tout autant que d'éducation. Que peut-il en être du troisième point ?

A ce stade de l'observation, il

devient inévitable de se demander si, dans l'institution existante, une sous-structure, donc des postes budgétaires et des personnels, peuvent répondre au troisième point (encouragement, aide, soutien par l'observation, l'analyse, l'explicitation). Car si rien n'existe, la nature même du budget, son importance réelle et relative, les circonstances économiques actuelles et leur évolution prévisible empêcheront probablement la création, en nombre suffisant, d'un corps nouveau « d'animation pédagogique ». Dans ces conditions, il est naturel de se demander si ces fonctions essentielles pour toute évolution ne peuvent pas être celles des corps d'inspection et groupes d'inspecteurs qui ont le mérite d'exister et que de récentes créations viennent d'accroître en nombre.

Avant de tenter une réponse et de présenter des suggestions, quelques remarques s'imposent.

Les inspecteurs sont des hommes du terrain, comme les autorités administratives locales et académiques.

Aujourd'hui, l'inspecteur allant dans un établissement est toujours, dans les conditions actuelles de l'exercice de ses fonctions, un homme seul sur le lieu où les professeurs sont ou peuvent être en groupe. Certes, une partie de la relation inspecteur-professeur est une relation de tête-à-tête mais il y a aussi une relation au groupe dont l'importance croît aux yeux des intéressés. L'inspecteur n'a pas, sur place, dans l'établissement, un lieu personnel de réception. Il s'ensuit que *la relation de l'inspecteur avec les professeurs*, pour être utile à ces derniers, aux élèves à travers eux et à l'institution dans son fonctionnement, *ne peut être qu'une relation de confiance*. Cette confiance peut tenir pour partie à une aide scientifique résultant de la compétence spécialisée de l'inspecteur et des relations suivies qu'il peut entretenir avec les groupes universitaires élaborant les connaissances. Cette confiance peut

tenir à l'intervention désintéressée de l'inspecteur qui, privilégiant les problèmes humains, les souligne devant les instances ayant pouvoir de décision dans toutes les circonstances où des arbitrages doivent intervenir pour résoudre des questions de carrière ou d'affectation. Cette confiance peut tenir à des attitudes compréhensives et d'encouragement, lesquelles sont toujours plus fécondes que les attitudes de jugement et de contrôle de conformité à des normes.

Mais il est certain, absolument certain, que si, dans ses paroles, ses comportements professionnels, l'inspecteur est amené à donner des « directives pédagogiques » non perçues comme nécessaires par suite de la nature des faits pédagogiques eux-mêmes, faits vécus sur le terrain par les maîtres, et si de plus ces « directives », ayant un caractère officiel, se contredisent d'une année ou d'une brève période de deux ou trois ans à une autre alors que les faits et les maîtres sont les mêmes, *la relation de confiance est détruite*. Dès lors, le rôle d'animation ne peut plus être rempli.

Enfin, si une fraction importante du corps enseignant ressentait l'inspection comme un acte de jugement administratif et pédagogique arbitraire, mal fondé, que cela soit vrai ou faux, le rôle d'animation ne peut plus, pour cette partie de la population enseignante, être rempli.

Il résulte de ces dernières remarques et des observations précédentes que, si les corps d'inspection et les inspecteurs doivent être les animateurs d'une évolution quand celle-ci est devenue indispensable aux yeux du corps social et des enseignants, *ils doivent être ressentis comme les représentants non d'un contrôle disciplinaire, mais comme les membres d'une instance pédagogique d'observation sur le terrain, de réflexion, de circulation d'informations, de soutien, bref d'une magistrature péda-*

ESF

novautés

Une nouvelle série dans la collection «Science de l'Éducation» :

L'ÉCOLE COMME ELLE VA

«L'École comme elle va» et non comme on la souhaite, tel est le propos de cette nouvelle série.

Face aux imperfections du système éducatif, il devient courant de dresser un constat d'échec et, en attendant l'École rêvée, de perpétuer son propre conservatisme pédagogique. Pourtant l'École n'est pas immobile. Elle est aussi bien le lieu de débats constructifs que d'expérimentations et d'innovations.

L'ÉCOLE COMME ELLE VA reflète ce bouillonnement en faisant appel à des prises de positions nouvelles et à des témoignages personnels, en donnant la parole à des auteurs dont le seul point commun est la pratique sur le terrain.

L'ENSEIGNEMENT NE SERT A RIEN

Hier comme aujourd'hui
par Pierre-Bernard Marquet
41 F (franco 45 F)

JOURNAL DE CLASSE

par Jean Vial
45 F (franco 49 F)

Rappels :
dans la collection
«Science de l'Éducation»

L'École, cap 2001...
par Jean Vial
58 F (franco 64 F)

L'École de la rue
Une éducation ouverte sur le milieu
par Pierre Ferran
52 F (franco 57 F)

LES EDITIONS ESF
17, Rue Viète
75854 Paris Cedex 17

gogique qui, à l'opposé d'une magistrature judiciaire, n'aurait point à juger les hommes mais à évaluer les résultats du fonctionnement de l'institution afin de faciliter les évolutions nécessaires. Sans doute ces évolutions sont conçues par rapport à des références de base et les observations ne peuvent donc se faire que par rapport à des références définies à partir des précédentes. De toute façon le fait éducatif concernant tous les membres de la société, et non un parti politique particulier, la détermination des références est le problème essentiel et c'est bien un problème politique dans la plus haute acception du terme, celle qui touche aux valeurs fondamentales dont vit et meurt une société.

Il reste que, techniquement, et quelles que soient les valeurs de référence, l'inspection pour être pleinement la conseillère et le soutien en vue d'une évolution, compte tenu de la forme même d'exercice de la profession enseignante, ne peut pas ne pas être cette « magistrature pédagogique d'animation », travaillant avec et pour les enseignants.

Si elle choisissait d'être, ou si elle devait être, un corps de « contrôle de conformité » agissant par directives imposées, elle pourrait toujours se dire instance d'animation, mais elle ne serait pas perçue comme telle. Pour toute mise en œuvre d'une transformation ou d'une réforme impliquant des changements d'attitudes et d'organisation alors que le et les professeurs sont en fait des professionnels agissant avec indépendance par suite de la nature de leur activité et de la composition de leurs compétences, le choix sur le rôle de l'inspection dans l'institution existante est un choix essentiel.

Ici, plus peut-être qu'en tout autre partie du fonctionnement de l'institution, si les problèmes mensuels, annuels, de gestion administrative et financière détournent les regards d'une observation à

moyen et long termes, si la gestion journalière n'introduisait pas les germes des transformations nécessaires, si donc les corps d'inspection pédagogique n'étaient que des instances ou services de contrôle de conformité à des normes valables ici et aujourd'hui, les évolutions ne pourraient probablement se faire que par explosions à intervalles plus ou moins éloignés.

Au terme d'une analyse ainsi conduite (et certes d'autres analyses pourraient être faites, à partir d'un autre regard et dans d'autres perspectives qui n'aboutiraient sans doute pas aux mêmes conclusions), la conception de l'inspection paraît pouvoir être la suivante : fondamentalement corps d'observation, de circulation d'informations, de formation, de soutien, en liaison d'une part avec l'élaboration du savoir, d'autre part et sur le terrain, avec l'action éducative.

En conclusion, si l'avenir doit conduire le système éducatif français vers le maintien d'une unité nationale des objectifs pédagogiques aux divers niveaux de formation, tout en ménageant les chances d'une autonomie des méthodes et organisations pédagogiques dans les établissements qui constituent les organes opérationnels du système, il faut qu'un réseau d'observation, de circulation d'informations, d'animation et formation soit constitué et contribue sur place (c'est-à-dire là où les enseignants exercent leur action) à la réflexion pédagogique et à l'élaboration des méthodes d'analyse qui permettent à l'autonomie de se construire sans nuire à la mobilité ultérieure des élèves formés.

Lucien Gémard

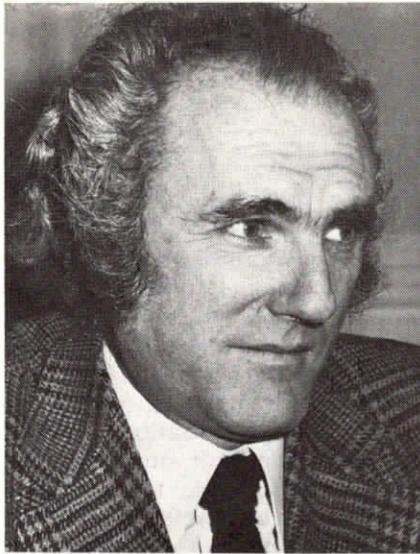
(1) Cette transmission, qui entraîne une part de reproduction culturelle, ne s'identifie pas à la reproduction sociale. Elle peut en être un facteur dans un système donné.

L'IDEN homme de t oublié ?

● *Parce qu'ils sont des hommes de terrain, et par conséquent les rouages importants d'une nécessaire décentralisation, les IDEN semblent faire de celle-ci l'une de leurs grandes préoccupations du moment.*

En effet. Il faut d'abord rappeler que l'IDEN est un fonctionnaire de l'Education nationale, recruté par concours. A l'issue de la période de deux ans de formation, il est placé sur le terrain à la tête d'une circonscription d'inspection qui comporte des écoles élémentaires, des écoles maternelles et un certain nombre de PEGC qui exercent au niveau du premier cycle. Ses attributions s'exercent dans le domaine pédagogique, dans la mesure où il assure le contrôle des enseignements qui sont donnés dans le cadre de ses options, l'animation correspondante, la mise en œuvre des instructions et des programmes. Elles sont également administratives, et c'est ce qui le distingue d'un certain nombre de corps d'inspection, tels les IPR ou les inspecteurs généraux, dans la mesure où l'IDEN a effectivement sur le terrain des responsabilités de gestion importantes, de relations avec les maires, les parents et tout ce qui environne l'école dans le cadre de sa circonscription.

● *Le nombre et la surcharge des circonscriptions semblent vous poser problème et ce, depuis longtemps ?*

entretien avec
Michel Moisan

Officiellement, le ministère a reconnu que trois cent cinquante postes d'enseignants par circonscription étaient une norme souhaitable. Or, la moyenne actuelle est environ de quatre cents et un certain nombre de ces circonscriptions ne sont même pas pourvues par des inspecteurs en titre, mais par des conseillers pédagogiques qui assurent les fonctions sans avoir la formation correspondante. C'est essentiellement un problème de recrutement. On recrute actuellement cinquante élèves-inspecteurs par an. Il en faudrait beaucoup plus si on voulait, non seulement éponger le retard évalué entre quatre-vingts et cent inspecteurs, mais aussi installer des circonscriptions à un niveau numérique qui permette de travailler efficacement.

● *Le budget de cette année a amené le SNIDEN à publier une motion sur ce sujet ?*

Il n'y a cette année aucune création de circonscription, ce qui constitue un fait sans précédent, et aucun accroissement du nombre de places mises au concours de recrutement — le CRIDEN — si bien que la situation va continuer à se dégrader et les inspecteurs à être surchargés de travail. Il n'est pas cohérent, dans l'état actuel des choses, de promouvoir des réformes éducatives qui sont difficiles pour les enseignants, qui exigent beaucoup d'explications et beaucoup d'efforts de la part des formateurs et, dans le même temps,

de laisser se dégrader la fonction de formateur. Devant leurs conditions de vie, de rémunération aussi, une émotion très grande s'empare actuellement des IDEN qui ont le sentiment que l'inspection départementale est continuellement oubliée. Ce qui est navrant, c'est que l'inspection départementale ne semble pas exister en tant que telle et que les IDEN travaillent dans une espèce de « clandestinité institutionnelle » de laquelle ils voudraient sortir. C'est pour cela que nous sommes extrêmement attentifs à la réflexion actuelle sur les problèmes de décentralisation puisque nous constituons une instance intermédiaire de communication et d'échange. Ce serait peut-être le moyen d'avoir enfin cette existence institutionnelle qui nous fait défaut !

● *L'image de l'animateur est-elle prête à se substituer à celle de l'inspecteur ?*

Sur le terrain, on perçoit souvent l'IDEN uniquement comme l'homme qui contrôle l'application des Instructions officielles. En haut lieu, on a plutôt tendance à le voir comme celui qui conteste et proclame les besoins. Il est à la fois perçu comme autoritaire par les uns et contestataire par les autres. Nous souhaitons vivement que l'inspection ne soit pas l'objet de cette double vision passionnelle. Nous voudrions être perçus dans toutes nos dimensions. Nous avons toujours essayé de promouvoir cette idée d'animation et, vaill

que vaill, dans le contexte actuel, de la mettre en œuvre. Elle reste l'un des objectifs fondamentaux de notre profession. Nous ne la concevons pas seulement sous la forme de l'animation pédagogique, mais sous celle d'une animation étendue à tous les secteurs culturels et sociaux dans lesquels l'école est insérée. La dimension d'animation globale d'un IDEN est ce qui fait le caractère particulier de sa mission.

● *Mais est-ce que les enseignants commencent à vous percevoir sans la dimension du pouvoir ?*

Il y a évidemment le problème de l'évaluation. Comment résoudre la relation entre ces deux domaines apparemment contradictoires que sont le contrôle et l'animation ? Nous pensons que la réussite dans notre métier ne peut se faire qu'à partir du moment où ce problème est dépassé par un certain rayonnement personnel. Nous sommes toujours perçus avec la dimension du pouvoir, mais il n'y a pouvoir de l'inspecteur que par l'influence qu'il peut exercer dans un certain nombre de choix et d'actes administratifs, même concernant les personnes, ne serait-ce qu'à travers la proposition de notation, arrêtée par ailleurs par l'inspecteur d'académie et exigée dans toute la Fonction publique. Mais je ne pense pas que ce soit cette notation qui soit la source du pouvoir de l'IDEN. C'est beaucoup plus l'influence qu'il exerce, la confiance qu'il inspire, le recours qu'il constitue parfois. La notation a polarisé les approches passionnelles et, sans dire qu'elle reste un problème négligeable, c'est tout de même un problème secondaire.

● *Avec chaque nouveau ministère, le terme « décentralisation » est ramené à la surface ; cette fois il se trouve flanqué du mot « déconcentration ». Quelle en est votre interprétation ?*

La décentralisation est une démarche qui ferait qu'un certain nombre de pouvoirs, actuellement assumés par les autorités centrales, seraient dévolus à différentes instances successives de la pyramide administrative, et qui verrait chacun des niveaux de cette pyramide assumer effectivement un certain nombre de responsabilités propres ; ce qui réhabiliterait les idées d'initiative, de responsabilité et d'imagination, dont le ministre parle très souvent en ce moment. Un système non centralisé consisterait en un certain équilibre entre trois sens de circulation de la communication : un sens descendant, un sens montant tel qu'une décision prise à un certain niveau puisse s'imposer vers le haut ; un sens horizontal entre instances de même niveau. Je pense, par exemple, à la gestion tripartite popularisée par le colloque du CNAL, usagers-parents-enseignants. Deux obstacles sont évidemment à éviter : tout d'abord la répétition du système excessivement centralisé et uniformisant que nous connaissons depuis des générations, mais aussi une prédominance excessive du sens montant, c'est-à-dire une autonomie trop grande des instances intermédiaires qui donnerait lieu à une poussière d'initiatives souvent contradictoires qui empêcheraient l'autorité publique de promouvoir un certain nombre de réformes d'ensemble.

En ce qui concerne la déconcentration, s'il s'agit de déconcentrer effectivement les initiatives, il peut ne pas y avoir de différence entre décentralisation et déconcentration. Mais s'il s'agit de démultiplier le centre et de substituer à un pouvoir central, vigilant et tatillon, plusieurs pouvoirs qui seront, du fait de ce partage, encore plus vigilants et tout aussi tatillons — comme l'ont montré un certain nombre d'expériences, par exemple la déconcentration sur les rectorsats d'un certain nombre d'attributions —, alors c'est une duperie.

Je ne veux faire de procès d'intention à personne, mais nous restons particulièrement attentifs aux mesures qui seront adoptées. Pour notre part, nous sommes très désireux de participer à une expérience de décentralisation qui serait honnête et ce, tant sur le plan de notre action sur le terrain qu'au niveau de notre réflexion globale sur la question.

● *Vous évoquez une réflexion globale entreprise par le SNIDEN, quelle est-elle ?*

Pour l'instant, nous ne sommes encore que l'un des prolongements, sur le terrain, de l'inspection académique, et nous dépendons d'elle pour tout. Nous n'existons pas. Les IDEN sont continuellement obligés de se battre pour avoir des moyens de travail. La décentralisation serait, pour nous, le moyen d'être perçus comme assumant effectivement un rôle d'intermédiaire près du terrain. Pas question que tout relève de notre compétence, mais nous demandons une certaine marge de manœuvre et la possibilité d'avoir des initiatives, dans le cadre bien sûr de dispositifs plus généraux qui s'imposeraient à nous. La décentralisation vraie suppose aussi la sincérité. Actuellement, beaucoup de gens sont partisans d'une décentralisation des pouvoirs qui sont au-dessus d'eux, mais ils ne pensent pas à ceux qu'ils pourraient, à leur tour, décentraliser sur les instances qui dépendent d'eux.

Les IDEN doivent être cohérents avec eux-mêmes : s'ils bénéficiaient d'un certain nombre de pouvoirs qui seraient décentralisés à partir des inspections académiques, ils devraient accepter de décentraliser au niveau des établissements scolaires et des équipes éducatives, non seulement un certain nombre d'initiatives, mais aussi un certain nombre de pouvoirs, quitte ensuite à se livrer à un travail d'évaluation important.

● *Est-ce que ce n'est pas là prévenir une quelconque récupération de pouvoir dont on pourrait vous accuser ?*

Le pouvoir de l'IDEN sera d'autant plus efficace qu'il admettra le pouvoir des autres. Il constitue l'instance de coordination nécessaire et tout doit absolument fonctionner en termes d'équilibre. Il est clair qu'un tel système ne pourrait être mis en œuvre sans un effort considérable de formation et d'éducation de tous les intéressés, les IDEN, les chefs d'établissement, les instituteurs. Il faudrait un véritable effort de formation à la prise de décision, à la prise de responsabilité, sans oublier le domaine de la réflexion sur l'évaluation.

● *Le système actuel des circonscriptions vous paraît-il possible dans le cadre d'une décentralisation idéale ?*

Oui, car bien qu'elle n'existe pas ou peu sur le plan institutionnel, la structure des circonscriptions fonctionne cependant. Puisqu'elle existe, dans un climat qui lui est contraire, c'est bien qu'elle correspond à un besoin. A d'autres niveaux, il y a certes des instances qui manquent. Si le niveau du département peut suffire dans certains cas, l'idée de district doit être retenue pour d'autres. Il y a tout de même des différences entre, par exemple, des départements comme le Nord et la Lozère. Au niveau du district, c'est l'inspecteur académique qui, souvent, s'efforce de résoudre les problèmes. Mais lorsque c'est le rectorat, le niveau de décision n'est pas toujours celui que l'on pouvait espérer. Il y a là une réflexion à mener, des expériences à faire. Il est tout de même curieux que, lorsque l'on parle de décentralisation, on évoque le ministre, le recteur, l'inspecteur d'académie, l'établissement... Quant à l'inspecteur départemental, il n'existe pas... —>

DU NOUVEAU CHEZ ROTRING :

rotring T et S



La conception des rotring T et S séduira tous ceux qui tracent et dessinent.

Un canon coulissant guide la mine et la protège des cassures, car il glisse et rentre dans la pointe au fur et à mesure de l'usure de la mine.

Les rotring T et S existent en deux séries :

rotring T couleur Bordeaux pour les travaux professionnels.

Canon semi-coulissant. 3 largeurs de trait :

0,3 mm - 0,5 mm - 0,7 mm.

rotring S couleur vert safari ou métal chromé mat, pour l'usage courant, canon entièrement coulissant, 1 seule largeur de trait : 0,5 mm.

Pour ces 2 porte-mines, rotring présente une gamme de mines polymères calibrées.



Agent Général pour la France :
rue de la Réunion
Domaine de Courtabœuf
91400 Orsay
tél. 010.04.36

• *Bien que ce ne soit pas directement lié à la décentralisation, on vous fait souvent le reproche de vous battre pour le maintien de votre rôle d'inspection dans l'enseignement secondaire.*

Effectivement, c'est un autre problème. Mais notre motivation ne tient pas à une question de dignité ou de prestige. Elle repose sur une idée de fonctionnement du système éducatif lui-même. Notre système est découpé en niveaux successifs et son objectif, sous le précédent ministre, était de faire qu'à ces différents niveaux correspondent des corps d'inspection différents. Pour nous, l'essentiel est de faire en sorte que les niveaux successifs du système éducatif ne soient pas disjointes les uns des autres. Ce qui ne veut pas dire pour autant que nous soyons contre l'idée de spécificité des

niveaux ! Mais il ne faut pas de rupture entre l'école maternelle et élémentaire d'une part, entre cette dernière et le premier cycle d'autre part. Nous souhaitons qu'il y ait le maximum de ponts entre ces différents niveaux. Avec ceux d'entre nous qui inspectent dans les collèges, nous constituons un pont entre l'école élémentaire et le premier cycle. Les IPR, qui inspectent les certifiés dans le premier cycle, constituent un pont entre les premier et second cycles. Nous ne voulons pas que ces IPR disparaissent du premier cycle mais, en cohérence avec cela, nous ne voulons pas non plus en disparaître. Pour conserver la continuité éducative, nous défendrons « mordicus » notre position « d'individus-ponts ».

• *Pour conclure, où en est le corps des IDEN par rapport au proces-*

sus de décentralisation avancé au ministère et avez-vous le sentiment d'être en mesure de lever les ambiguïtés qui s'attachent, en amont et en aval, à votre fonction, comme vous le signaliez tout à l'heure ?

Nous avons entendu avec plaisir le langage de M. Beullac, en particulier lorsqu'il est venu nous rendre visite lors des Journées nationales que le ministère organise chaque année. Nous lui avons fait part, ensuite, d'un certain nombre de nos problèmes auxquels il a paru sensible. Et puis, brusquement, apparaît le projet de budget pour 1979 où rien ne figure pour les IDEN. On augmente de façon discriminatoire l'indemnité de charges administratives. Mais surtout, il n'y a aucune création de postes d'IDEN, pas plus que de postes en formation. Alors, nous sommes bien forcés de constater, à l'étape où nous sommes, que si le budget voté est à l'image du projet, il est la négation la plus totale des assurances que nous avons cru deviner dans le langage officiel. Au moment où on leur demande de mettre en œuvre une réforme difficile, les IDEN sont une fois de plus amers. Nous sommes toujours à la disposition du secrétaire d'Etat pour discuter de ces problèmes ; une audience est d'ores et déjà prévue pour le 18 octobre.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il y a, au niveau des hauts responsables, une volonté de nous tenir à l'écart, mais si rien n'est fait dans notre direction, la situation ne sera pas facile. Nous avons un syndicat et le taux de syndicalisation est supérieur à 90 %, et nous serons amenés à prendre des positions. Nous entamons en ce moment une campagne en direction des députés, nous sommes sûrs de trouver un écho, car eux savent ce que nous faisons sur le terrain.

Propos recueillis par
Maurice Guillot

extraits de la motion du SNIDEN

« Réuni le 12 septembre à Paris, le Bureau national du Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'Education nationale élève la plus vive protestation contre les insuffisances sans précédent du projet de budget pour 1979 en ce qui concerne leur catégorie et leur fonction. [...] »

Alors que le simple respect des normes d'encadrement définies en son temps par l'autorité ministérielle elle-même exigerait la création de 150 circonscriptions nouvelles, aucune n'est prévue pour 1979, ce qui constitue un fait sans précédent.

Alors que 100 circonscriptions vont, cette année encore, rester sans titulaires, ce qui ne manquera pas d'entraîner dans certains départements particulièrement deshérités une surcharge préjudiciable aux IDEN et au service qu'ils assurent, aucun accroissement du nombre de places mises au concours de recrutement n'est prévu, et cela en dépit de demandes répétées, fondées sur des nécessités pourtant évidentes.

[...] Les IDEN s'adressent au Premier ministre, au ministre de l'Education, aux parlementaires et aux autorités départementales et régionales afin que, dans l'intérêt même de l'école, des modifications soient apportées au projet de budget pour 1979, de telle sorte qu'ils puissent être enfin dotés des moyens institutionnels et budgétaires leur permettant d'assurer normalement leur mission, et que soit rétablie leur situation indicielle et indemnitaire, par des mesures maintes fois promises et jamais obtenues.

Il ne serait pas cohérent en effet d'attendre une évolution positive du système éducatif et de laisser se dégrader à tous égards la fonction de ceux qui ont à charge de la promouvoir. »

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une circulaire

Institutrices, instituteurs, à vos marques ! La direction des Ecoles entend mettre en place, à compter de cette rentrée « ou, si impossibilité, de la rentrée 1979 », un véritable plan de formation systématique en éducation physique et sportive concernant l'ensemble des maîtres des écoles primaires. La circulaire n° 78-288 et n° 78-311/B du 1^{er} septembre 1978, parue au **B.O.** n° 34 du 28 septembre, nous apprend que cette formation consistera à consacrer une des périodes de six semaines dite « R 6 » à cette discipline dans toutes les écoles normales et chaque année, chaque stage devant s'organiser à propos des problèmes à l'un des cycles de la scolarité élémentaire. Il s'agira essentiellement de donner une information sur les objectifs de l'EPS, et une connaissance aussi complète que possible sur les moyens à utiliser. La circulaire reconnaît que, « malgré des progrès spectaculaires », trop d'enfants ne reçoivent pas encore l'enseignement prévu par les textes et que, malgré la création de « nombreux » postes de CPD et CPC, « il reste beaucoup à faire en ce domaine ».

un atlas

Toute l'aventure humaine. Disposer en un seul volume d'un panorama complet de l'Histoire entière paraît impossible. C'est pourtant l'exploit de l'**Atlas historique Larousse** réalisé sous la direction de Geor-

ges Duby (340 p., dont 256 de cartes couleurs, 20 de tableaux chronologiques et 45 d'index, vol. relié toile, 180 F). La conception nouvelle de cet ouvrage, qui allie dimension planétaire et déroulement chronologique, la rigueur, la richesse et la précision des documents cartographiques dont la quadrichromie permet une lecture améliorée dans un format moins encombrant, concourent à faire de cet atlas l'outil idéal de références, que l'on s'interroge sur le lointain passé ou sur notre présent.

une revue

Quel soutien ? Depuis une date relativement récente, l'individualisation de l'enseignement, sous diverses formes, est devenue une préoccupation majeure de tous les partenaires de l'acte éducatif. Elle donne lieu à de multiples interprétations et engagements : les débats nombreux autour du soutien en constituent un exemple particulièrement actuel. Une clarification de ce difficile problème est aujourd'hui nécessaire et, dans cette perspective, un outil de travail bien adapté peut rendre de très grands services. C'est le cas de **La pédagogie de soutien**, n° 3 (septembre 1978) de la revue **Les amis de Sèvres** (CIEP, 1, rue Léon-Journault, 92310 Sèvres). Louis Legrand propose une problématique générale du soutien et Georges Belbenoit décrit les divers systèmes existants et possibles. Des comptes rendus d'expériences, à l'école

élémentaire, dans les CES expérimentaux et au Québec, donnent à ce numéro une allure vivante et concrète qui correspond bien aux questions qu'on se pose quotidiennement.

une enquête

Pour mieux connaître les lycéens 1978. Cent vingt questions ont été posées par **Le guide de l'étudiant** (7, rue Thorel, 75002 Paris, 16 F) à cinq mille cent dix d'entre eux qui se sont exprimés, en bouleversant parfois les idées reçues, sur leurs études, leur vie quotidienne, leurs loisirs et leur futur emploi. Sur ce dernier point, pour deux tiers des lycéens, le travail doit être une source de satisfaction. L'attrait qu'il peut représenter et le salaire sont les critères de choix les plus déterminants pour le premier emploi ; la sécurité de cet emploi, le niveau de responsabilité et l'utilité du travail ne sont pas, en revanche, des éléments déterminants.

une exposition

Pour le monde entier. Avant de tourner dans d'autres villes de France et capitales mondiales, une exposition, **L'Unesco à travers ses publications**, se tient à Paris jusqu'au 15 octobre (Maison de l'Unesco, place Fontenoy). Elle offre au public une image des nombreuses activités d'édition de l'Organisation, comme par exemple **Le courrier de l'Unesco** qui tire à 500 000 exemplaires dans dix-neuf langues différentes.

le nouveau recrutement des instituteurs

Du nouveau pour les élèves-maitres, indiquions-nous dans notre n° 360 (p. 19). Aujourd'hui, nous donnons ici des précisions plus détaillées quant aux modifications intervenant sur les modalités de recrutement des instituteurs et institutrices.

La patiente action des syndicats vient d'obtenir sa récompense par la publication, aux B.O. numéros 31 et 32, de plusieurs textes qui modifient radicalement et immédiatement les modalités de recrutement des instituteurs. Le nouveau régime s'applique aux concours ouverts en octobre 1978. Sont abrogées les dispositions des lois sacro-saintes de 1886, 1889-1893, 1931, 1932, 1945, 1947 et même 1951.

Prenant appui sur le statut parti-

culier des instituteurs du 4 juillet 1972, le décret du 22 août 1978 fixe les grandes lignes du nouveau régime.

Désormais les instituteurs sont recrutés, dans chaque département, exclusivement parmi les élèves-instituteurs. Donc, plus de titularisation de remplaçants qui n'auront pas passé par l'école normale.

Les élèves-instituteurs sont recrutés par concours parmi les candidats titulaires du baccalauréat. Tous

les instituteurs reçus au concours reçoivent une formation professionnelle dans les écoles normales.

Deux concours distincts sont ouverts :

- le premier aux candidats âgés de seize ans au moins et de vingt-deux ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours :

- le second aux candidats âgés de trente ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours et justifiant de services rémunérés d'instituteur suppléant.

Ces candidats ne peuvent se présenter qu'à trois concours successifs et doivent justifier, au 1^{er} août de l'année au cours de laquelle ils se présentent pour la première fois, de quatre-vingt-dix jours au moins de services rémunérés d'instituteur suppléant, répartis sur un minimum de deux trimestres scolaires et effectués au cours des deux années scolaires — ou de l'une de ces deux années — précédant cette date.

Des concours distincts sont ouverts aux candidats de sexe féminin et de sexe masculin dans les départements où la proportion des instituteurs de l'un ou l'autre sexe en fonction dans l'enseignement maternel et élémentaire dépasse, au 31 décembre de l'année précédant le recrutement, 65 % du nombre total des instituteurs.

L'âge limite peut être reculé d'une durée égale à celle des autres services valables ou validables pour la retraite, pour les candidats du deuxième concours.

Les candidats sont autorisés à se présenter au concours lorsqu'ils ont souscrit l'**engagement de rester au service de l'Etat** un certain nombre d'années (actuellement dix ans).

Le nombre d'emplois mis au concours chaque année est fixé par les ministres. Pour l'année 1978, le premier concours sera ouvert pour 3 790 emplois : 156 dans le Pas-de-Calais où le concours sera commun aux deux sexes, 3 634 dans l'ensemble des autres départements où sont organisés des concours distincts pour les hommes (1 638) et pour les femmes (1 996).

instituteurs suppléants

Le décret du 22 août 1978 n'a pas manqué d'avoir sa répercussion sur le statut des Instituteurs suppléants. Un arrêté du 1^{er} septembre 1978 (B.O. n° 32) fixe leurs nouvelles conditions d'engagement et d'emploi.

Ils seront choisis, par priorité, dans trois groupes de personnes :

- parmi les instituteurs qui, placés en disponibilité pour suivre leur conjoint, sont en instance d'intégration dans le département en application de la loi Roustan, relative aux rapprochements des conjoints ;
- parmi les candidats au premier concours de recrutement des élèves-instituteurs (bacheliers de seize à vingt-deux ans) qui, non inscrits sur la liste d'admission, ont néanmoins obtenu des résultats jugés satisfaisants ;
- parmi les titulaires du baccalauréat.

On exigera des personnes entrant dans les deuxième et troisième catégories ci-dessus qu'elles remplissent, à l'issue de l'année scolaire, les conditions d'âge (trente ans au plus) fixées pour se présenter au second concours de recrutement des élèves-instituteurs (candidats justifiant de services rémunérés d'instituteur-suppléant). De plus, ils doivent ne s'être pas présentés trois fois audit concours. Les candidats, autres que les « roustaniens », doivent s'engager à subir les épreuves du concours de recrutement des élèves-instituteurs dès qu'ils rempliront les conditions de durée de service exigées des candidats.

Les instituteurs suppléants sont engagés par l'inspecteur d'académie du département, après consultation de la CAPD. L'engagement ne peut être prononcé pour une période supérieure à une année scolaire. Il ne peut être renouvelé qu'au titre de deux années scolaires. Toutefois, une année supplémentaire pourra être accordée à l'instituteur qui, au cours de son premier engagement, aura été rémunéré pendant moins de quatre-vingt-dix jours dans l'année scolaire.

Bien entendu les candidats sont soumis au contrôle de leur aptitude physique, prévu par le décret du 21 juillet 1976, article 3.

Le second concours sera ouvert pour 2 137 postes : 40 dans le Pas-de-Calais (concours mixte) et 2 097 dans l'ensemble des autres départements : 384 pour les hommes, 1 713 pour les femmes (arrêté du 1^{er} septembre 1978 - B.O. n° 32). Le ministre répartit les emplois entre les départements après avis du recteur, de l'inspecteur d'académie et du conseil départemental de l'enseignement primaire.

Les candidats reçus aux concours de recrutement sont nommés élèves-instituteurs par arrêté du recteur et admis en école normale.

Pendant la durée de leur scolarité, les élèves-instituteurs qui possédaient déjà la qualité de fonctionnaire titulaire sont placés en position de détachement de leur corps d'origine. Les autres ont, dans l'ensemble, le statut de fonctionnaires stagiaires, mais ils n'en ont pas le titre.

Diverses dispositions fixent le régime disciplinaire des élèves instituteurs, prévoient le redoublement possible d'une année de formation à l'école normale.

Les élèves-instituteurs qui ont satisfait aux obligations de la scolarité à l'école normale sont nommés, par le recteur d'académie, **instituteurs stagiaires**, et mis à la disposition de l'inspecteur d'académie en priorité dans le département où ils ont été recrutés ou, à défaut de postes vacants, dans un autre département de l'académie ou même d'une autre académie.

Dans le courant du premier trimestre d'exercice, les instituteurs stagiaires subissent les épreuves pratiques du **certificat d'aptitude pédagogique** ; en cas de succès, ils sont titularisés, par le recteur, au 1^{er} échelon du corps des instituteurs le 1^{er} janvier suivant.

Le décret du 22 août contient un certain nombre de dispositions complémentaires (sur les suites d'un échec au CAP notamment) et aussi des dispositions transitoires pour les instituteurs remplaçants recrutés avant l'entrée en vigueur du nouveau régime.

René Guy

on recrute

■ **DES ADJOINTS administratifs**, des commis et des sténodactylographes pour le ministère de l'Education et le ministère des Universités (arrêtés des 5 et 21 août 1978 - B.O. n° 33).

■ **DES DOCUMENTALISTES** (arrêtés des 9 et 24 août 1978 - B.O. n° 33).

■ **DES CONSEILLERS D'EDUCATION** (arrêté du 18 juillet 1978 - B.O. n° 33).

on modifie

■ **LE CONCOURS de recrutement des élèves-professeurs d'EPS** (arrêté du 30 juin 1978 - B.O. n° 33).

on organise

■ **UN STAGE** de spécialisation destiné aux inspecteurs départementaux de l'Education nationale s'intéressant aux problèmes posés par l'adaptation et l'éducation des enfants inadaptés (circulaire du 5 septembre 1978 - B.O. n° 33).

■ **LA MISE EN PLACE** expérimentale de capacités en EPS à l'école primaire (circulaire du 1^{er} septembre 1978 - B.O. n° 34).

■ **LA FORMATION** systématique des instituteurs en EPS par des stages (circulaire du 1^{er} septembre 1978 - B.O. n° 34).

on fixe

■ **LES CONDITIONS D'ADMISSION**, par voie de concours, à l'École centrale des arts et manufactures et à l'École centrale lyonnaise (arrêtés du 19 juin 1978 - B.O. n° 33).

■ **LA DATE** du concours national de la Résistance et de la Déportation : jeudi 15 mars 1979.

■ **LES DATES** du concours de la journée européenne des écoles : du 16 octobre 1978 au 15 janvier 1979 (circulaires du

12 septembre 1978 - B.O. n° 33).

■ **LES MODALITES** du concours du « Prix des Arts » dans les collèges (circulaire du 8 septembre 1978 - B.O. n° 34).

■ **LE NOUVEAU MONTANT** des bourses de fréquentation scolaire : le 1/6 est porté à 144 F pour la pension complète, 40 F pour la demi-pension ; la bourse complète (6/6) sera de 864 F pour la pension et 240 F pour la demi-pension (circulaire du 8 août 1978 - B.O. n° 33).

■ **LES ECHELONNEMENTS INDICIAIRES** applicables à diverses catégories de fonctionnaires du CNDP, de l'INRP, de l'ORSTOM, de l'INSEP et de divers personnels contractuels du ministère de l'Education et du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (plusieurs arrêtés au B.O. n° 34).

■ **LE TAUX** de rémunération des heures supplémentaires effectuées par les personnels enseignants (instituteurs, PEGC...) pour le compte et à la demande des collectivités locales (circulaires des 6 et 18 septembre 1978 - B.O. n° 34).

on rappelle

■ **LES CONSIGNES** à suivre pour éviter les accidents alimentaires collectifs en milieu scolaire et universitaire (circulaire du 13 juillet 1978 - B.O. n° 33).

■ **LES REGLES** selon lesquelles doivent être engagés et conduits les travaux et les fabrications industrielles dans les établissements d'enseignement technologique, la vente d'objets fabriqués et la comptabilité afférente à ces fabrications (circulaire du 8 août 1978 - B.O. n° 33).

■ **LES MODALITES** pour l'année scolaire 1979-1980, des échanges franco-québécois d'instituteurs (circulaire du 1^{er} septembre 1978 - B.O. n° 34).

on signale aussi

■ **LES MODALITES** d'application, en 1979-1980, des décrets du 31 octobre 1975 qui fixent les conditions exceptionnelles d'accès aux corps académiques de PEGC (circulaire du 5 septembre 1978 - B.O. n° 34).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. De plus, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

sorties d'élèves

A diverses reprises, j'ai pris connaissance de textes officiels ou de communications d'origines diverses préconisant l'organisation de sorties pour les élèves, et notamment pour l'étude de problèmes concernant l'environnement. Mais il y a un obstacle majeur à cette activité : le manque de moyens financiers. Comment obtenir les crédits nécessaires ?

L'obstacle financier paraît, en effet, être le plus sérieux à l'organisation des sorties d'élèves. Généralement, leur financement est assuré par les collectivités locales et par une participation des familles, celle-ci devant être limitée au maximum, avec exonération totale de frais pour certains élèves.

Les établissements peuvent intervenir grâce aux crédits dont dispose le foyer socio-éducatif, grâce au produit de la taxe d'apprentissage, si l'établissement en bénéficie et, éventuellement, grâce aux crédits d'enseignement (ex-crédits d'études de géologie, obligatoires pour la classe de quatrième). Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que la découverte du cadre de vie proche de l'établissement scolaire peut offrir un intérêt non négligeable, le coût du transport étant le plus souvent l'élé-

ment dominant du prix de revient d'une sortie « éloignée ».

bourses nationales

Mon fils est boursier dans un collège d'enseignement public. J'ai entendu parler de promotion de bourse. Est-ce que cela veut dire que toutes les bourses seront augmentées ?

Lorsque les ressources de la famille d'un boursier subissent une détérioration grave et durable, une augmentation de la bourse dont il est titulaire peut être accordée. C'est ce qu'on appelle une promotion de bourse. Pour obtenir cette promotion, la famille doit la demander à l'inspecteur d'académie, par l'intermédiaire du chef d'établissement, en apportant la justification de la diminution de ses ressources (chômage total ou partiel, maladie prolongée du père ou de la mère, naissance d'un enfant supplémentaire, etc.).

BEPC

Certains élèves, à l'issue de la classe de troisième, peuvent obtenir le BEPC sans avoir à subir les épreuves d'un examen. N'y a-t-il pas, cependant, un jury départemental pour harmoniser les résultats scolaires des candidats ? Comment l'enseignement privé est-il représenté dans ce jury ?

Comme ceux des collèges de l'enseignement public, les élèves de troisième d'un établissement privé sous contrat peuvent obtenir le BEPC au vu de leurs seuls résultats scolaires. Mais, dans ce cas, le diplôme ne peut leur être attribué que par un jury composé d'enseignants de l'enseignement public, dans le respect du principe général de la collation des diplômes nationaux par l'Etat.

René Guy

éternelle nature

Jean-Jacques Barloy

Les animaux de la préhistoire

France-Empire, 231 p., ill., 38 F

Nous avons souligné ici les qualités du précédent ouvrage de Jean-Jacques Barloy : **Le bon, la bête et le chasseur** (Stock, 1976). Quoique traitant d'un sujet tout à fait différent, ce nouveau livre est extrêmement intéressant, et pour plusieurs raisons. Tout d'abord disons que nous connaissons fort mal la faune préhistorique et qu'il est peu d'ouvrages, exception faite d'albums pour enfants, qui n'approfondissent pas la question, susceptibles de nous renseigner à ce sujet. Ensuite, il faut souligner que seul un spécialiste tel que l'auteur était capable de mener à bien cette étude, en se gardant à la fois de l'abus d'informations scientifiques hors de portée du non-spécialiste et de la tendance inverse qui est une vulgarisation dans laquelle la « reconstitution affabulée » l'emporte sur la vérité.

Echappant à ces deux difficultés, Jean-Jacques Barloy nous décrit la naissance et la diversification des espèces animales (et humaines) sur la planète, tout en s'appuyant sur les découvertes paléontologiques les plus récentes et en ne manquant pas de souligner les diverses « inconnues » qui subsistent encore au sein de ce panorama reconstitutif. In fine, il fait le point sur les histoires de « monstres » et, s'il est partisan de ne pas céder ici à la précipitation, il pense cependant que certains témoignages inciteraient à poser comme hypothèse le fait que des espèces réputées disparues pourraient peut-être survivre encore de nos jours.

Jean-Jacques Barloy ne doit pas manquer de travailler à la validation de cette hypothèse puisqu'il prépare actuellement un ouvrage sur « l'énigme du serpent de mer », célébré par Willy Rey, Bernard Heuvel-

mans... et quelques journalistes en mal de copie !

Rémi Parmentier et Georges Dewez
A l'écoute des baleines

Le dernier terrain vague, 136 p., ill., 28 F

Un ouvrage très documenté qui décrit les différentes espèces de baleinoptères, dénonce les abus des pays chasseurs de ces cétacés, souligne l'incapacité de faire appliquer la réglementation internationale sur la régulation de la chasse aux baleines et montre que, l'intérêt primant toute autre considération, les moyens actuels de capture conduisent au génocide de l'espèce à brève échéance. C'est ainsi que les rorquals ont vu leur nombre passer de 500 000 en 1930 à 5 000 seulement en 1975.

Ce livre, qui se termine par un plaidoyer en faveur des baleines et indique les actions de protection entreprises par l'Association internationale « Greenpeace » (1), concerne tous les enseignants, tous les enfants, tous ceux qui désirent être renseignés avec objectivité sur l'ampleur d'un massacre que le monde entier doit, très vite, faire cesser.

Michel et Jean-François Terrasse

Je découvre les rapaces

André Leson, 154 p., ill., 36 F

Les auteurs sont célèbres pour leur connaissance et leurs études des rapaces. Pour leurs prises de position également, qui ont conduit au vote d'une loi protégeant ces grands oiseaux de plus en plus rares. Signalons enfin qu'ils ont tourné de nombreux films, soit sur l'aigle des Pyrénées, soit sur le condor des Andes (2).

C'est dire que nous recommandons tout particulièrement ce Guide tant sur le fond — rôle biologique des prédateurs — que sur la forme — fiches de reconnaissance d'une trentaine de

rapaces diurnes et nocturnes d'Europe — et que dans la conclusion des auteurs que l'on peut résumer ainsi : « Laissez enfin vivre et protégez les rapaces ! ».

Ouvrage collectif

**Les merveilles
du comportement animal**

Flammarion, coll. « National Geographic Society », 422 p., 390 ill. coul., 120 F

On pourra s'enthousiasmer sur la présentation et les qualités techniques de cet ouvrage, sur l'ensemble iconographique de grande valeur qui, parfois, offre des illustrations rares : le combat corps à corps de deux varans australiens, sur la jaquette, en est un exemple ; la mante religieuse de Malaisie, ayant pris forme et teinte d'une orchidée, n'est pas moins admirable (page 38) et, tout aussi nouveau pour nous, ce jaillissement dans les airs des baleines franches fixé par l'appareil de Charles Nicklin Jr. Mais, au-delà de cet ensemble photographique, ce qui paraît important c'est que, dans cette collection dont nous avons à de nombreuses reprises eu l'occasion de souligner les mérites, un album soit consacré à une science nouvelle : l'éthologie (« relativement » nouvelle : nos lecteurs n'ignorent en rien ce qu'elle doit à Konrad Lorenz, par exemple).

Ici, en vingt-deux chapitres rédigés par des auteurs différents, tous spécialistes d'une branche particulière, mais tous persuadés que c'est la méconnaissance des comportements animaux qui a poussé l'homme à se fourvoyer en se coupant radicalement de la nature, les acquis actuels de l'éthologie sont exposés avec simplicité et ceux qui le font sont allés observer les bêtes dans leurs milieux propres. Ainsi, Miss Dian Fossey a vécu cinq ans sur les pentes du Mont Visoke, au Ruanda, avec les gorilles de montagne. Ses observations sur ces puissants primates qu'elle a surnommés « les rois craintifs de la forêt » sont en pleine contradiction avec la réputation un peu rapide qu'on avait pu en faire

auparavant. Toutes les relations effectuées ici tendent à montrer que mieux connaître les animaux c'est, au fond, partir à la recherche des racines de notre propre humanité et que c'est en cessant d'être « le prédateur suprême » que l'homme se sauvera.

Un ouvrage remarquable, destiné à tous les publics et particulièrement aux enseignants et aux jeunes.

Pierre Sogno

Cette folie des minéraux

Flammarion, 270 p., ill., 50 F

On comprend la passion qu'éprouve Pierre Sogno, comme Roger Caillois, pour les minéraux. Et il est vrai que les beautés découvertes dans les ténèbres de la Terre ont de quoi surprendre par leur somptuosité, leur splendeur ou, comme le dit Caillois, par cette soudaine fixation du temps qu'ils nous révèlent. Au cœur des nodules d'agate, un peu d'eau demeure : immémoriale et inaccessible... Et l'auteur sait nous faire partager sa « folie » pour ces grenats, ces tourmalines, ces gypses et ces quartz.

Je ferai deux remarques quant à cet ouvrage : d'abord, il s'agit plutôt ici du récit d'un collectionneur que d'un manuel d'initiation à la minéralogie (pour cela, voir **Le guide des minéraux**, paru chez Hatier) ; ensuite, on ne peut plus aujourd'hui concilier l'amour de la nature, dont Pierre Sogno dit fort bien que c'est « un des derniers infinis qui nous reste », avec celui de la collection, sinon photographique. Ou alors, c'est la fin des edelweiss, la fin des « petits Phœbus » (papillons alpins), la fin des stalactites (souvent trouvées brisées). Je ne pense pas que l'auteur ait souhaité cette « folie destructrice ». Mais le danger doit être souligné.

Pierre Ferran

(1) « Greenpeace », 117, avenue de Choisy, 75013 Paris (tél. : 707-41-19).

(2) La liste de ces films est disponible sur simple demande adressée au « Film de la recherche scientifique », 96, boulevard Raspail, 75014 Paris.

la réalisation

16 - mélange sonore et équilibre des sources

La bande « musique » et la bande « parole » terminées (1), il reste encore à mélanger le contenu de l'une avec celui de l'autre. Si le minutage a été correctement fait, cette opération n'est généralement pas difficile à réaliser puisqu'il suffit d'intercaler les extraits musicaux entre les différentes parties parlées. Cependant, il peut arriver que le scénario exige des fondus enchaînés sonores entre des musiques (transition entre deux séquences consécutives) ou impose une illustration musicale permanente sous le texte.

La bande sonore la plus simple consiste à faire se succéder bout à bout les extraits choisis sans liaison aucune entre eux, tandis que la réalisation la plus élaborée fera se fondre harmonieusement chaque passage de texte avec une musique soigneusement sélectionnée dans le but d'augmenter l'effet produit sur le spectateur.

La question la plus urgente est alors de savoir comment doser les niveaux sonores respectifs des musiques et de la parole tout en conservant à chacune son autonomie propre, et que la seconde demeure compréhensible sans être noyée par les premières. Plusieurs « écoles » de réalisation se combattent ; nous allons tenter de clarifier la situation pour permettre à ceux de nos lecteurs qui se heurtent à ce problème de choisir en connaissance de cause le style de leur production sans laisser au hasard du réglage des appareils le soin de déterminer l'équilibre des différentes sources.

Le mélange final permet, nous l'avons dit, d'associer intimement sur une seule piste le texte et les musiques. L'accord dynamique doit être mûrement réfléchi pour décider de laisser à la musique une plus ou moins grande supériorité sonore sur la parole. Précisons immédiatement

qu'il ne s'agit nullement de faire en sorte que la musique écrase le texte et rende celui-ci inaudible comme un poste radiophonique accordé simultanément sur deux émetteurs, mais qu'au contraire, dans les silences de la parole, la musique s'intercale avec sa vraie force. Il y a des quantités de productions, même professionnelles, dans lesquelles les réalisateurs cherchent à frôler la saturation pour la voix et empêchent de ce fait la musique d'atteindre un niveau normal. Une voix humaine, surtout pour lire un texte, ne produit tout de même pas autant de décibels qu'un orchestre symphonique... A l'audition de telles bandes sonores, ou bien on règle la musique à un niveau normal et, la parole étant trop forte, le malheureux spectateur a toutes les chances de contracter une bonne migraine, ou bien on laisse la parole à un niveau convenable et on n'entend plus la musique assez fortement, annihilant par là une bonne partie des effets audiovisuels prévus.

Dans les deux cas, le résultat est mauvais. Si les osselets de l'oreille interne ont pour rôle de moduler globalement le niveau sonore avant que le message ne soit codé puis transmis au cerveau, il est encore du domaine de la recherche psycho-acoustique d'expliquer le phénomène d'atténuation ou de filtrage entre plusieurs sons disparates. En général, l'information sémantique (parole) est relevée tandis que l'information esthétique (musique) est abaissée lors d'une écoute simultanée des deux messages ; aussi est-il prudent de n'en point rajouter en remontant trop la parole et en baissant trop la musique. Naturellement, dans certaines situations de communication, le phénomène s'inverse, comme au concert par exemple où l'on se concentre sur la musique « pour ne

pas entendre » la conversation des voisins gênants.

Il ne s'agit pas non plus de reproduire (si les matériels le pouvaient) l'écart dynamique véritable entre une personne lisant son texte et un fortissimo d'orchestre ; chacun sait que la voix, quand elle sort d'une boîte (le haut-parleur), doit se trouver à niveau sonore plus élevé que celui émis par son interlocuteur en personne, ceci pour nombre de raisons assez évidentes que nous ne développerons pas.

Il est toujours utile de procéder à certains essais avant de choisir, en fonction du style du montage et des caractéristiques de l'installation, un écart plus ou moins important. Si la place de la musique n'est qu'accessoire, comme c'est le cas dans une production très bavarde, on pourra se contenter d'une amplitude assez faible (sauf si l'on veut justement « réveiller » son auditoire) tandis que, dans un montage ou un film à caractère musical, il sera bon de réaliser une différence significative de manière à laisser l'orchestre s'exprimer avec sa vraie force, la voix, plus faible mais audible, captant alors davantage l'attention des spectateurs.

On ne peut définir de proposition absolue des extraits musicaux par rapport aux extraits parlés. Il convient cependant d'éviter de laisser la musique continuellement sous la parole, exception faite de certains cas particuliers ressortissant à des genres bien répertoriés. Il ne faut pas hésiter à couper totalement la musique sous certains paragraphes qui renferment les idées-force du montage ; les paroles prendront davantage d'importance par la loi simple des contrastes. La musique pourra reprendre sous le texte à certains moments bien choisis (leitmotiv par exemple) à condition, comme toujours, que cela soit justifié et apporte

au spectateur de la substance signifiante, ou du plaisir esthétique selon les cas.

Parfois on aura intérêt à réaliser des séquences dans lesquelles la parole sera seule, parce qu'elle sera sentence ou citation explicite d'un texte, ou parce qu'elle décrira des choses graves pour lesquelles toute illustration musicale serait ridicule. Une astuce classique, mais très difficile à réaliser, consiste à trouver une musique dont la construction **scande** naturellement les phrases qu'elle accompagne. Associé au passage des images, l'effet peut se révéler très fort et impressionner grandement l'auditoire.

Nous n'avons à aucun moment parlé du **genre** de la musique parce que ce paramètre nous semble être le moins pertinent quant à l'alliance avec l'image. Rythme avant tout, couleur ou tonalité nous semblent plus propices à guider une sélection, en évitant peut-être les morceaux de bravoure trop entendus, trop grandioses, ou déjà utilisés par d'autres, sur d'autres images.

Dans une réalisation audiovisuelle, rien ne doit être laissé au hasard, car toutes les composantes du mécanisme de transmission des messages sont en elles-mêmes de la substance signifiante. Vouloir illustrer la vie d'un grand compositeur en négligeant les problèmes de niveaux relatifs de la voix par rapport à la musique de celui-ci risque de ruiner totalement la production en la privant de tout contraste, de toute vie intérieure, donc de tout intérêt.

Naturellement, le soin apporté à la prévision des effets ne doit en aucun cas bloquer l'intention spontanée. Si, au cours de la réalisation pratique, de nouveaux éléments surgissent, il ne faut pas hésiter à changer l'ensemble de la séquence, voire à remanier le scénario qui n'est vraiment définitif qu'une fois le montage accompli. C'est là un des multiples charmes de ce genre de travail...

Jean-Luc Michel

(1) Voir l'article « Les enregistrements » dans notre n° 361 du 28 septembre.

la RTS vous propose

cours moyen

Le lundi 16 octobre, de 15 h 15 à 15 h 45, France-Culture (modulation d'amplitude, ondes moyennes) proposera une radiovision intitulée **Peut-on freiner l'avance des déserts ?** Les déserts chauds, qui représentent un tiers de la surface de la Terre, ont progressé, certaines années, de plusieurs millions d'hectares. Selon **Le courrier de l'Unesco**, le Sahara avance vers le Sud de 5 à 6 km par an. Pour peu que la conjoncture soit mauvaise, que la sécheresse se manifeste et se prolonge, c'est la famine. Cette émission, réalisée avec la collaboration de deux naturalistes, évoque à la fois ce milieu particulier qu'est le Sahara avec ses bordures semi-arides, où nomades et sédentaires mènent une rude existence, et le rôle de l'homme, néfaste chaque fois qu'il surexploite la nature. Les enseignants pourront préparer l'exploitation de cette émission grâce à la notice de commentaire accompagnant 16 diapositives, l'ensemble constituant un dossier pédagogique audiovisuel.

A la recherche de Jean Ango (vendredi 20 octobre, sur TF 1 de 14 h 05 à 14 h 25) s'inscrit dans le cadre de la série « **Veil à dominante économique, humaine et sociale — Connaissance du passé dans les réalisations des hommes** ». Cette émission se présente comme une passionnante enquête-reportage sur l'un des plus étonnants personnages du XVI^e siècle, richissime armateur dieppois chez qui le sens des affaires et le goût s'alliaient à la hauteur de vue.

premier cycle

Sur France-Culture, le mardi 17 octobre, de 14 h 20 à 14 h 40, la série « **Choisir sa vie** » posera la question **Qu'est-ce que le premier cycle ?** A travers l'interview de jeunes et d'adultes, cette émission mettra en évidence tout ce qui, dans « la période du premier cycle », concerne le choix de la vie professionnelle future, insistant entre autres sur l'intérêt ou l'indifférence des jeunes et des familles vis-à-vis de l'avenir professionnel et de l'environnement économique.

stages

■ **Musique dans la joie : stages de formation aux méthodes actives.** Pour tous ceux qui veulent pouvoir initier les jeunes enfants à la musique de façon vivante et attrayante, deux cycles complets de formation en pédagogie musicale active sont créés par « **Musique et Culture** » à Paris et à Strasbourg. De programme identique, ils comportent chacun cinq stages de trois jours (correspondant aux cinq degrés de l'apprentissage de la méthode) échelonnés sur deux ans. A Paris, le premier stage a déjà eu lieu, mais il est possible d'assister d'abord au premier degré à Strasbourg, pour se raccorder ensuite au cycle de Paris. Une attestation de stage est délivrée à l'issue de chaque session, et un diplôme de fin d'études est en préparation. Prochaines dates : à Strasbourg, premier degré du 21 au 23 octobre ; deuxième degré, du 16 au 18 décembre ; troisième degré, du 28 au 30 avril. A Paris, deuxième degré du 9 au 11 décembre ; troisième degré, du 10 au 12 mars. Renseignements et inscriptions : « **Musique et Culture** », 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31-03-22.

■ **Le Service technique pour les activités de jeunesse** propose deux stages dans le cadre de la formation d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs :

● **session de perfectionnement des directeurs**, également valable pour les directeurs titulaires préparant le renouvellement de leur autorisation d'exercer. Prix : 540 F ;

● **session de spécialisation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs**, sur le thème « **Expression corporelle - le corps, moyen de communication** ». Prix : 510 F.

Ces deux stages auront lieu du 28 octobre au 2 novembre. Inscriptions et renseignements : STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63.

■ **Stage d'occitan pour les enseignants**, organisé du 28 octobre au 1^{er} novembre par le Centre régional de l'enseignement occitan de Montpellier. Il aura lieu à Narbonne et intéresse les instituteurs et professeurs de l'académie de Montpellier. Initiation par groupes de niveau à la langue et à la civilisation occitanes, conférences et débats animeront ce stage. Prix : 250 F, comprenant l'hébergement et les repas. Parallèlement, un **Congrès**

de l'enseignement occitan, organisé par l'Institut d'études occitanes, se tiendra, également à Narbonne, les 1^{er} et 2 novembre ; il posera les problèmes de la place de la langue et de la civilisation occitanes dans l'enseignement, préparera les instruments d'une éducation nouvelle et s'attachera particulièrement aux conditions matérielles et de formation des maîtres. Pour tout renseignement concernant ces deux manifestations : J.-C. Julés, 28, avenue Jean-Camp, 11100 Narbonne. Tél. : (68) 32-45-43 (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

■ **Aspects d'une civilisation : Le Maghreb**, au CREP de Voiron (Isère) du 29 octobre au 3 novembre. Animé par une équipe franco-maghrébine, ce stage, ouvert à tous et agréé comme unité de valeur du CAPASE par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, concerne en particulier les éducateurs, animateurs, enseignants, travailleurs sociaux et toute personne en relation avec des enfants, adolescents, adultes maghrébins en France. Pour tous renseignements complémentaires : CEMEA - Coopération internationale - 2 bis, rue de Bourie-Blanche, 45000 Orléans.

■ **Information et sensibilisation sur les rapports de l'image et du son**. Organisés du 6 au 10 novembre et du 27 novembre au 1^{er} décembre par l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, ces deux stages sont destinés aux concepteurs, réalisateurs, techniciens et animateurs utilisant les moyens audiovisuels. Pour tous renseignements : Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, service commun de formation continue, 2, avenue du Palais, 92211 Saint-Cloud. Tél. : 602-93-22.

cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Education nationale propose** : les 18 et 19 octobre : **Charlie et ses deux nénettes**, de Joël Séria ; les 25 et 26 octobre : **Le cabinet du docteur Caligari**, de Robert Wiene, et **Nosferatu le vampire**, de F.W. Murnau ; les 8 et 9 novembre : **La grève** et **Le cuirassé Potemkine**, de S.M. Eisenstein ; les 15 et 16 novembre : **Le pèlerin**, de Charlie Chaplin, et **Campus** de Buster Keaton et James W. Horne. Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20h30 à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Tél. : 924-03-79 et 03-86.

■ **La section « Jeunesse » du Ciné-Club de l'E.N.** propose pour sa part : le 14 octobre, **Le capitaine Fracasse**, les aventures mouvementées d'un baron ruiné ; **Paris à hauteur de gosses** ; **Les ailes**, un dessin animé en couleurs ; le 21 octobre, **Laurel et Hardy au Far West** ; **La halle au diable**, le secret de la fabrication du cristal ; **On a volé la mer**. Les projections ont lieu le samedi à 16 heures à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris (adresse ci-dessus).

expositions

■ **Trois expositions temporaires au musée de l'Homme** :

● **Masques eskimo d'Ammassalik** (Côte Est du Groenland) du 14 octobre au 15 janvier. Ces masques ont été collectés par les membres de l'expédition française à Ammassalik dans les années 1934 à 1936.

● **A la découverte du corps humain**, jusqu'en janvier 1979. Exposition de photographies sur la représentation du corps humain et son évolution en Eurasie, organisée en collaboration avec Kodak-Pathé.

● **Splendeur des costumes du monde**, jusqu'en février 1979. Un ensemble éblouissant de cent vêtements du monde entier est présenté.

Musée de l'Homme, palais de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 505-70-60. Horaires du musée : tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 heures, samedi et dimanche jusqu'à 20 heures.

notez aussi

■ **L'éducation venue d'ailleurs**. Sous ce titre, nous avons publié la semaine dernière (n° 362 du 5 octobre) un reportage réalisé en Papouasie Nouvelle-Guinée sur l'implantation — et ses conséquences — d'un système éducatif moderne dans une société tribale. L'auteur de cet article a constitué un **dossier audiovisuel** avec les éléments de ce reportage — rappelons que, avec ses camarades, il a vécu entre autres dans une école — et se tient prêt à le projeter dans les établissements ou les classes qui lui en feraient la demande. **Les enseignants intéressés par cette projection** peuvent se mettre en rapport avec Jean-Lou Peyromaure, 80, boulevard Bourdan, 92200 Neuilly-sur-Seine.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schachtel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

NOUVEAU! ENCORE UN ROTRING:

rotring 2000



Les besoins des dessinateurs et artistes évoluent. rotring s'efforce d'y répondre en s'adaptant aux nouvelles normes techniques.

Après le rotring 2000 isograph, voici donc le rotring 2000, un stylo à tracer bénéficiant de la même perfection technique que le rotring 2000 isograph.

rotring 2000 ne sèche jamais, se nettoie d'un geste, trace toujours régulièrement, quelles que soient les conditions d'utilisation.

rotring 2000 possède 10 largeurs de trait correspondant à la norme la plus utilisée en France (DIN 15, série 2 système variant) :

0,1 mm - 0,15 mm - 0,2 mm - 0,3 mm - 0,4 mm - 0,5 mm - 0,6 mm - 0,8 mm - 1,0 mm - 1,2 mm.

Grâce au rotring 2000 et au rotring 2000 isograph, vous pourrez choisir entre les normes traditionnelles du système variant et les nouvelles normes recommandées par l'AFNOR : 17 largeurs de trait au total.



Agent Général pour la France :
rue de la Réunion
Domaine de Courtabœuf
91400 Orsay
tél. 010.04.36

une minutieuse fasc

Il était annoncé depuis longtemps. Le voici tout frais à la devanture des librairies.

Le dernier livre de Georges Pérec, énorme somme de sept cents pages, la plus achevée des inventions romanesques, s'appelle

tout simplement
La vie mode d'emploi
(Hachette, 65 F).

Il est aussi sous-titré **Romans**, avec un S, car, à lui seul, il en contient des dizaines, comme il est peuplé de dizaines de personnages, de lieux et d'objets.

Et pourtant, comme un iceberg, le livre n'est que la partie visible d'un travail gigantesque qui plonge ses racines dans la nuit des temps, dans ce lieu insondé où le langage prend forme et d'où jaillit le premier mot.

L'ironie seule permet à Georges Pérec de ne pas y sombrer, l'ironie qui fait de la réalité une fiction et, de la fiction, une réalité, jusqu'à la fascination.



nation

AU FIL des parutions, l'œuvre de Georges Pérec apparaît limpide et claire. La précision et la rigueur de chacun des livres qu'il a écrits en font comme autant d'épisodes d'une démarche unique pour autant qu'on reconnaisse la source d'où ils tirent leur commune origine, là où se mêlent des influences apparemment si diverses, comme celles de Jules Verne et de Raymond Roussel, celles de Rabelais et de Balzac, et d'autres encore, mais toutes subsumées par la personne et le travail de Raymond Queneau en qui Georges Pérec reconnaît son maître et à la mémoire duquel il a dédié son dernier ouvrage. Oui, un tel livre est bien la continuation, développée avec ampleur, des *Exercices de style* (Gallimard, 1952) du célèbre encyclopédiste, ce qui implique, bien sûr, un sérieux gigantesque acidulé d'un humour de dérision.

Il est des écrivains qui se jettent dans la littérature sans avoir pris la précaution d'apprendre à nager; certains coulent d'emblée — paix à leur âme — mais beaucoup barbotent en lançant de gros bouillons et plus l'écume est mousseuse et plus ils croient faire d'impression alors que — tous les nageurs vous le diront — un sillage sans remous est la garantie d'un style efficace en même temps qu'élégant. Bien au contraire, Georges Pérec, comme tous les membres de l'Ouvroir de littérature potentielle (OULIPO) dont il fait partie, s'est astreint à apprendre à écrire, ce qui, somme toute, paraît bien normal quand on veut être écrivain... Il connaît les mots et leur agencement sur le bout des doigts, aucune subtilité de la langue ne lui est étrangère, il n'est aucune embûche qu'il ne démasque. Mieux encore, et pour plus de plaisir, il s'en crée lui-même!

Ne s'est-il pas demandé, certain jour, ce qui pouvait se passer si l'on enlevait le E de la langue française? Et d'écrire un roman entier avec ce fil à la patte: dans *La disparition* (Denoël) la lettre E a bel et bien disparu. Pure fantaisie d'un professionnel de l'écriture qui, pour s'amuser sans doute, compose une autre fois un palindrome de mille mots... Et, comme l'autre jour je lui demandais comment il s'y était pris, voici qu'il en débuta un nouveau, mentalement, qui, c'est l'évidence, commençait par... « palindrome »!

Au vrai, et c'est pour cela que ses ouvrages sont « prévisibles », tous les textes de Georges Pérec ne sont que les variantes d'une même entreprise: épuiser tous les possibles de la langue, découvrir tout le champ du langage. *Les choses* (Julliard), qui lui valut le prix Renaudot en 1965, sortait directement, comme il l'explique, à la fois de la lecture de Flaubert et de l'audition d'un séminaire de Roland Barthes; *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour* (Denoël) était un exercice sur la rhétorique ancienne; *Un homme qui dort* (Denoël) était une variation à partir d'une phrase de Kafka — celle qu'on peut lire au début du livre — et de *Bartleby*, célèbre nouvelle de Herman Melville; seul *W ou le souvenir d'enfance* (Denoël) semble échapper provisoirement à ce projet d'écriture parce qu'il colle de plus près à la biographie de l'auteur; mais cette caractéristique, précisément, peut nous laisser penser au contraire que ce livre constituera, plus tard, une pièce essentielle dans le puzzle géant et savant que construit Pérec.

A cet assemblage apparemment hétéroclite (Pérec n'a-t-il pas été aussi l'un des introducteurs, en France, d'un jeu chinois fort en

vogue aujourd'hui par le *Petit traité invitant à l'art subtil du Go* — Christian Bourgois —?) manquait jusqu'ici un « gros » livre car un virtuose ne peut se satisfaire éternellement de sonates, il lui faut aussi des symphonies. Le remède à cette lacune est apparemment fort simple et c'est chez Melville que Georges Pérec l'a puisé: pour faire un « gros » livre, il faut un « gros » sujet! Melville, on le sait, opta pour la baleine, dotant, avec *Moby Dick*, la littérature mondiale d'un véritable chef-d'œuvre. Pérec a préféré une maison, renouant sans doute avec les désirs cachés de nombre d'entre nous: « *Je crois que tout le monde a envie d'ouvrir les maisons*, dit-il, *ça n'est pas pour rien qu'il existe des maisons de poupées.* »

En apparence le projet est simple: inventez une maison, placez-la dans un contexte crédible (le quartier de la Plaine-Monceau, à Paris, fera l'affaire); enlevez la façade et laissez apparaître les personnages dans les pièces comme autant d'abeilles dans les alvéoles d'une ruche: il ne reste plus qu'à broder, inventer des histoires, écrire et raconter. Du pur réalisme tout à fait ennuyeux, décrètent certains qui n'y vont pas voir de plus près, du travail de sociologue! C'est compter sans l'art et l'expérience de Pérec qui réussit à concilier les difficultés d'une méthode rigoureuse, mathématique (connaissez-vous le « bi-carré latin orthogonal » ou la « polygraphie du cavalier »?), un savoir encyclopédique poussé jusqu'à l'érudition (y compris la fausse...), un goût immodéré pour l'invention et l'aventure romanesque et, cela va sans dire, le plaisir des mots, leur brillant, leur sonorité qu'on ne peut apprécier vraiment qu'en lisant à voix haute.



Mais revenons au 11 de la rue Simon-Crubellier. En hauteur dix étages : un rez-de-chaussée, six d'habitation bourgeoise, deux de combles, un de caves. En largeur dix pièces également. Dix fois dix cela donne cent pièces donc... cent chapitres. Pas tout à fait pourtant car, comme l'explique malicieusement Georges Pérec, « *comme un système ne fonctionne bien que s'il est légèrement faussé, une petite fille en mordant dans le coin de son petit Lu fait tomber un chapitre...* ». Telle est donc l'ossature du livre, l'échafaudage de la maison qui nécessite tout de même du temps pour être édifié.

A partir de là les choses se compliquent un peu car les règles d'écriture que Pérec s'est imposées l'ont conduit à introduire dans chacun des quatre-vingt-dix-neuf chapitres, toujours et rigoureusement quarante-deux éléments identiques ! (Pour plus de détails, s'adresser directement à l'auteur). En fait, « *l'idée était, avec un nombre limité de mots-clefs (quatre cent vingt) de produire beaucoup de romanesque* ». Mais la complexité du livre n'est plus dans sa seule organisation, elle est dans le récit lui-même, jeu fabuleux de miroirs opposés, galerie de mots en trompe-l'œil. Pour faire simple, on pourrait résumer en disant qu'un peintre, un certain Serge Valène, est en train de penser au tableau qu'il va peindre, ou qu'il peint (la façade déshabillée de la maison) et qu'il le décrit dans sa tête avec une minutie telle que extrême qu'elle

n'épargne aucun détail, chacun nous entraînant plus avant encore puisque, sans quitter la rue Crubellier, le lecteur fait le tour du monde et traverse l'Histoire.

Mais présenter ainsi le livre, c'est n'en rester qu'au stade de la narration et de la description avec toutes les éventuelles facéties que cela permet — et l'on sait que Pérec ne s'en prive guère —, alors que le jeu de l'écriture est dans le jeu lui-même, et encore dans le jeu (salut les Ripolin !), si bien qu'en effet on peut éprouver un réel sentiment de vertige. L'image dans le miroir, de l'image dans le miroir, etc., c'est toujours quelque chose de linéaire tandis que, chez Pérec, le trompe-l'œil se déploie dans une géométrie à plusieurs espaces et sans pourtant jamais quitter la surface du livre : *La vie mode d'emploi*, ce n'est jamais que sept cents fois dix-huit cents signes que l'auteur a mis neuf années à aligner à raison de dix heures de travail par jour... ! Si bien que cela est nécessairement autobiographique : « *Ceux qui voudront faire attention s'apercevront que l'un des personnages centraux a le même nom que le héros de W (Gaspard Winckler). Ceux qui iront chercher dans ma bibliographie verront que, quand j'étais militaire, j'ai écrit, sous le nom de Serge Valène, un article dans Les lettres nouvelles. Ce peintre qui fait le tableau, c'est moi qui suis en train d'écrire le livre. Qui est Bartlebooth (l'un des principaux personnages) ? On*

ne sait pas trop, on sait, bien sûr, que c'est une des figures centrales de la littérature à cause de Barnabooth et de Bartleby ; mais quant à savoir où je suis là-dedans... »

Ainsi s'efface, comme en se moquant, l'écrivain lui-même, disparaissant derrière cette prestigieuse accumulation, cette trame qu'il tisse de mots, à perte de vue, au sens le plus littéral qui soit. En même temps, il affirme ne rien découvrir : « *Ecrire c'est d'une certaine manière, réorganiser une matière romanesque qui existe déjà* », constate-t-il (et l'on sait d'ailleurs que certaines pages de Lautréamont ou de Jules Verne — pour ne citer qu'eux — sont issues directement d'encyclopédies qui leur étaient contemporaines). Mais il sait aussi qu'en ce domaine on ne peut rien inventer que son plaisir : « *Lors de lectures publiques de mon livre quelqu'un m'a dit : Je me sentais comme un petit enfant qui s'endort le soir pendant que sa maman lui raconte des histoires. C'est le plus grand compliment qu'on puisse me faire. Tous les livres qu'on lisait à plat-ventre quand on était petit, ça se perdait un peu. Et puis, il y a le plaisir d'inventer qui est intact, le sentiment qu'on décolle de la vie. Certaines histoires que j'ai trouvées pour ce livre m'ont mis parfois dans un état proche de l'ivresse. Je retrouvais le même plaisir que celui que j'éprouve à la lecture de Roussel : quelque chose qui n'a plus aucun rapport avec la réalité, mais qui est entièrement autoporté, entièrement supporté par le langage. C'est-à-dire qu'en bricolant avec des mots on arrive à quelque chose qui tient debout.* »

On objectera qu'il y a bricoleur et bricoleur et que toutes les constructions ne sont pas aussi savantes, non plus que tenues par la même colle. Certains forcent leur talent, tandis que Pérec, lui, savez-vous ce qu'il m'a demandé ? « *Est-ce que vous pensez que ce livre est compliqué ?* ».

Jean-Pierre Vélis

quel texte ?

La loi, souvent, est rétrograde, à tout le moins décalée par rapport à son temps. Il y a peu un journal fameux de bandes dessinées titrait en couverture : « *Pilote* n'est plus un journal ». Soudain, en effet, la commission paritaire des publications et des agences de presse avait radié *Pilote* de ses listes, privant ainsi ce journal de tous les avantages fiscaux et du tarif postal dont bénéficient les publications qu'elle agréait. A terme, cela peut signifier la mort. La raison invoquée était que, pour bénéficier de tous ces avantages, une publication doit, obligatoirement, consacrer la moitié de sa surface à du texte écrit, et que *Pilote* ne remplissait plus ces conditions. Quels qu'aient pu être les motifs réels, avoués ou inavoués, de cette décision — cette sanction —, et même si, aux dernières nouvelles, *Pilote* bénéficie d'un sursis, cette aventure mérite qu'on s'y arrête.

A l'époque où la télévision, le cinéma, la photo sont le quotidien de la culture de tout un chacun, les impératifs de la commission paritaire semblent dérisoirement dépassés. Il est clair que le dessin et l'image sont partie intrinsèque du texte, même si celui-ci n'est pas, au sens usuel, « écrit ». Et puis c'est vouloir ignorer des civilisations où le dessin et la calligraphie, notamment, font figure de texte ; c'est tenir pour inexistant le travail de nombreux créateurs qui ont dit autant avec des dessins qu'avec des lettres ; c'est oublier enfin que la civilisation de l'écriture débute quelque part sur les murs de grottes souterraines avec des empreintes de mains et des représentations d'aurochs... Comme on peut le lire dans la préface au *Dictionnaire du français langue étrangère* (Larousse, 44 F) qui vient de paraître : « *L'image*, dont l'utilisation est fondamentale dans les méthodes de langue, est ici un moyen pédagogique essentiel [...]. On a voulu que l'illustration soit motivante. Les *dessins humoristiques*, qui jouent un rôle original dans les journaux et les revues, répondent le mieux à cette condition. » Il n'y a rien à ajouter.

LIVRES

lire et regarder

■ De Fred Deux, *Gris* (sept gravures de l'auteur) aux Editions de la Différence (coll. « La planète confuse », 236 p.).

Fred Deux écrit, dessine et grave. Il y a du Bellmer dans ses dessins, du Michaud dans son écriture. Mais tant pis pour les références ; son travail n'appartient qu'à lui ou, pour être plus exact, il appartient, lui, à son travail. Tout, dans ses dessins et ses écrits, ne parle en effet que d'une seule obsession : disparaître, faire cesser cette quête qui, le premier trait posé, le premier mot écrit, oblige à d'autres traits, d'autres mots.

Fred Deux écrit et dessine, écorché, obligé, parce qu'on ne peut pas reculer : « *Pour aller nulle part, que de sentiers parcourus ! J'aime ma vie en H et B 2, avec grisaille de petit doigt.* »

■ *La mort et les statues* (Seghers, 60 p., 68 F).

Pour fabriquer les balles de leurs mitraillettes et autres accessoires, les Allemands arrachaient de leur socle les statues de Paris. Et, irrespectueusement, ils les entassaient dans un certain entrepôt de l'avenue Michel-Bizot. C'est là que les surprit l'œil de Pierre Jahan, un jour de décembre 1941, dans les positions les plus grotesques en même temps que les plus invraisemblables. Statues anciennement figées au centre des places, enjolivures de monuments glorieux, elles étaient toutes là, en vrac, livrées aux ferrailleurs, future chair dont on fait les canons.

Cela, peut-être ne l'aurions-nous jamais su si l'œil de Pierre Jahan n'avait caché un objectif photographique et, surtout, si la plume de Jean Cocteau n'avait voulu, en 1946, en légèreté l'horrible bêtise.

Les éditions Seghers nous restituent le tout aujourd'hui. Mais n'est-ce pas aller un peu vite en besogne que de décréter *poème* tout document pourvu que, l'Histoire aidant, il recèle de l'insolite ?

J.-P. V.

■ De Louis Marin, *Détruire la peinture* (Galilée, 204 p., 62 F).

« *Transcrire cette espèce de rumeur que j'ai, que vous avez dans la tête quand je (vous) regarde des tableaux* », tel est l'objectif de plusieurs études réunies ici, qui portent sur Poussin et Le Caravage essentiellement mais, par-delà ces tableaux, sur les discours du peintre.

Le texte de Louis Marin est toujours agréable à lire, comme il est agréable de suivre sa démarche, d'intuitions en analyses lucides, d'interprétations en « intermèdes ». Sont posés dans ce livre les problèmes de la nature et de la représentation picturale et du discours sur la peinture ; les analyses, inattendues, inhabituelles, indiquent une manière de regarder et de parler la peinture.

F. M.

quelques romans

■ De Daniel Zimmermann, *Les morts du lundi* (Gallimard, 226 p., 39 F).

Les « Morts du lundi » ce sont, selon les propres explications de l'auteur, les exclus, ou les mis d'office à la retraite, tous ces « staliniens du silence » n'ayant survécu que l'espace d'un dimanche. Ceci posé, la lecture met à jour des pistes romanesques : esquisser une sorte de fresque du socialisme, de l'avènement du communisme international, mais au lieu de bâtir sa trame au point de croix des grandes figures du temps — Joseph Staline, Wladyslaw Gomulka, Josip Broz dit Tito, Maurice Thorez, Benoît Frachon et tant d'autres, qui n'ont été, au fond, que « des comparses de l'Histoire » —, l'auteur la coud maille à maille et révèle ainsi les véritables personnages historiques, ceux qui se trouvèrent à la base, car la seule histoire objective, c'est l'histoire passionnelle. Et ceux qui l'ont faite étaient dans la pleine réalité, bien qu'ils soient, maintenant, dans l'entière obscurité.

L'intérêt de ce roman naît et s'affirme par une pluralité dimensionnelle qui procure à l'ensemble un relief singulier. On se trouve, ici, tout à l'opposé du déroulement linéaire classique. Notons d'abord la construction en huit chroniques imbriquées — dont les plus importantes

Daniel Zimmermann



sont, bien sûr, celles de Joseph et de Paula —, recoupant et croisant des « branches » familiales : la sundgauvienne, l'africaine, la judaïque ; plus tard, la chinoise et l'amérindienne. A ceci s'ajoutent des interférences temporelles, des sédimentations mémorielles différentes, une imbrication du vrai, du possible, de l'incertain, de l'improbable et de l'imaginaire, une confusion des mythes qui fait que « chacun est libre de se souvenir. Ou d'inventer ». Cette impression de plonger dans la contradiction vivante est renforcée par le prétendu « entretien enregistré », par l'irruption du « chroniqueur » au sein du récit, délivrant çà et là quelques remarques empreintes d'humour.

Ces mortes et ces morts du lundi, que l'Histoire ne prenait plus en compte, qui n'étaient plus que des indications lapidaires, comme « Veuve Parisse - 1943 », dans les cimetières de l'Alsace ou d'ailleurs, voici qu'ils emplissent l'espace et le temps. Voilà qu'ils dérangent nos confortables oublis ; qu'ils éclipsent les vénérables idoles de notre obscurantisme indifférent ; qu'ils nous parlent par le biais de ce « Livre militant » dont ils ont rédigé chacune des pages, avec leur sueur, leur sang, leur espoir, leurs amours, leurs souffrances, laissant aux « fossiles dirigeants » le soin d'en parapher l'ultime

page blanche, sans même que ces derniers en aient relu une ligne : à quoi bon ! Les premiers ne parleraient pas. Et eux étaient tellement sûrs de leur silence ! Les uns et les autres n'avaient pas prévu que quelqu'un entreprendrait un jour cette « reconstitution archéologique ». Ni qu'il la mènerait, comme l'a fait Daniel Zimmermann, à si bonne fin.

■ De Tony Cartano, *Le singe hurleur* (Buchet-Chastel, 168 p., 39,80 F).

Tony Cartano a collaboré, avec Claude Bonnefoy et Daniel Oster, au *Dictionnaire de littérature française contemporaine* (Delarge, 1977) dont nous avons rendu compte ici. Mais il est surtout romancier. Il l'a déjà prouvé trois fois, et son *Singe hurleur* en constitue la plus récente et remarquable preuve.

On pourrait, certes, effectuer le résumé des diverses péripéties de Parco-Polo, cet Alouate de la forêt amazonienne, depuis sa captivité au zoo de Bogota (Colombie) jusqu'à son enfermement final dans celui de Masey (Cotentin), en passant par ses heures de gloire, au cirque comme au cinéma.

Je doute fort cependant de l'intérêt d'une telle tentative. Car ce qui me paraît important et tout à fait remarquable ici, c'est que, au travers de la « relation prétexte », transparent et s'impose l'allégorie. *Le singe hurleur*, c'est la fable des temps modernes, en quête du bonheur, de la liberté, de l'amour, de la compréhension. L'Alouate de Cartano, c'est nous à l'évidence. Non pas tant parce que l'animal parle, mais dans la mesure où il a, comme nous, la conscience du tragique et passe du faite de la joie au comble du désespoir.

Un roman singulier, original et superbe !

■ De Jean-Luc Benoziglio, *L'écrivain fantôme* (Le Seuil, coll. « Fiction et Cie », 254 p., 45 F).

Peut-être un temps viendra-t-il où, se souvenant de notre époque, on pourra dire : « N'ayant plus le cœur à inventer des histoires, les écrivains se moquaient d'eux-mêmes. »

Dans son dernier roman, Jean-Luc Benoziglio semble en effet se tourner lui-même en dérision, concoctant, en 250 pages, un exercice de style de haute volée.

Acide, son livre s'en prend à l'un des travers actuels de l'édition : les « Mémoires » qu'une quelconque célébrité confie à un magnétophone et qu'un professionnel de l'écriture a pour tâche de mettre en forme. Au fond, Benoziglio s'en prend un peu à tout le monde avec, il est vrai, une maestria époustouflante.

Qu'importe l'histoire pourvu qu'on ait l'audace de la forme, est-on tenté de penser, en regrettant tout de même que ce jeu paraisse un peu gratuit.

■ De Tahar Ben Jelloun, *Moha le fou, Moha le sage* (Le Seuil, 186 p., 39 F).

Ceux qui jouissent de l'amitié de Moha ont reçu en partage le plus beau des cadeaux car ils ne pourront jamais mourir. La parole de Moha, issue du Maghreb, jaillit d'une source inépuisable puisque c'est celle de la liberté, c'est le chant de résistance contre l'oppression. Moha parle pour tous les hommes et lutte pour la vie contre tous les obscurantismes, tous les fanatismes, toutes les violences.

L'ordre et la bêtise craignent les élans de cet espoir et nient même qu'ils puissent exister. Mais rien ne saurait briser cette parole au lyrisme mesuré qui, traversant Tahar Ben Jelloun, le transmue en héros inspiré et nous émeut indéfiniment.

■ De Philip K. Dick, *Confessions d'un barjo* (Laffont, coll. « Pavillons », 318 p., 44 F).

Cet auteur de science-fiction, qui obtint le prix Hugo avec *Le maître du haut-château*, aura attendu près de vingt ans avant que ce manuscrit trouve un éditeur. C'est un roman merveilleux et lucide, où l'humour n'atténue ni son côté horrible, ni son aspect humain.

■ De Catherine Paysan, *Le clown de la rue Montorgueil* (Denoël, 240 p., 40 F).

Tout au long de cette œuvre, on se retrouve un peu comme Octavio lisant à sa fille les journaux de la guerre de 40. On se rejoint dans l'émotion, l'angoisse ou l'amertume. L'art de Catherine Paysan est à son comble dans ce livre cruel et tendre.

■ De Pierre Gamarra, *La maison de feu* (Éditeurs français réunis, 266 p., 35 F).

De la rue Montorgueil, près des anciennes Halles de Paris, on passe ici à la rue de la Colombe tolosane. Un récit pur, simple et tout en finesse situé à l'époque des années 30, par l'auteur du *Maître d'école* et de *Les soixante-douze soleils*.

■ De Pierre Gabriel. *Une vie pour rien* (Éditeurs français réunis, 222 p., 39 F).

Les qualités que nous signalions à propos de *L'ormeau*, œuvre précédente de Pierre Gabriel, se retrouvent dans ce roman sans chapitres, dont l'action se situe au sein d'un temps perdu, et auquel l'action dramatique et l'intensité pathétique confèrent un relief saisissant.

P.F. et J.-P. V.

THEATRE

un étincelant divertissement

Travesties, de Tom Stoppard
texte français de Guy Dumur
par le Centre dramatique de Lausanne
Odéon - jusqu'au 26 octobre

Pendant la Grande Guerre, bien des gens avaient, pour des raisons fort diverses, trouvé refuge sur le territoire neutre et clos de la Suisse. Il y eut parmi eux à Zurich entre 1916 et 1918 trois hommes, célèbres depuis pour des raisons fort diverses. Contractant les années, Tom Stoppard imagine que se rencontrent, dans la mémoire du consul britannique de l'époque, Tzara, Joyce et Lénine. Il en résulte une mince intrigue, par moments assez cocasse, constamment soutenue par un humour incisif qui corrode l'image trop flatteuse que nous pourrions nous faire aujourd'hui de ces trois hommes. Tzara n'apparaît guère qu'à travers des pitreries, Joyce à travers l'admiration béate d'une jeune Anglaise et une certaine mesquinerie qui lui fait refuser, après avoir organisé la représentation d'une pièce d'Oscar Wilde, de rembourser à l'un des acteurs les frais qu'il a engagés pour jouer cette pièce, Lénine à tra-

de gauche à droite, Roger Jendly et Jean-Luc Bideau dans « *Travesties* »



vers la maladresse, la naïveté, voire l'absence de jugement esthétique que l'on peut dénicher dans ses propos ou ses écrits.

Mais est-ce Stoppard qui veut vraiment déboulonner des idoles (et, dans ce cas, c'est sans doute l'image de Lénine qui recevrait les coups les plus gros) ou, au contraire, veut-il, à travers le souvenir que garde de ces trois hommes le diplomate anglais, qui n'a pour lui que sa belle allure et le scepticisme facile inhérent à sa fonction, mettre en question la fatuité de qui ne sait pas reconnaître, au-delà de l'aspect quotidien des individus, la valeur de leur apport au monde contemporain? Habilement, Stoppard maintient l'ambiguïté et la pièce devient, par l'intervention diabolique d'André Steiger, un divertissement étincelant qui, dans l'instant, ne laisse guère au spectateur le loisir de se poser des questions. Sa mise en scène a suffisamment de rigueur pour mettre en valeur le meilleur du texte et assez d'invention pour en gommer les faiblesses; son décorateur, Roland Deville, procure d'ingénieux contrepoints scéniques à l'humour du propos, auquel le jeu de quatre comédiens de très haut talent — François Germond, Roger Jendly, Jean-Luc Bideau et Patrick Lapp — fait passer la rampe avec un rare brio.

R. L.

une reprise à ne pas manquer

Dans notre numéro du 23 février dernier, nous disions la qualité et la beauté du spectacle réalisé par la Compagnie du Lierre à partir d'un texte de Blaise Cendrars, *Les Pâques à New York*.

Cette troupe effectue maintenant une tournée européenne: en effet, après la Pologne et la Belgique, c'est en Autriche et en Scandinavie, de novembre à décembre, qu'elle jouera cette pièce ainsi qu'une création collective, *Gilgamesh*, montée à partir de la légende du seigneur d'Uruk, ville de la civilisation Sumer.

Mais, au mois d'octobre, c'est en France que la Compagnie se produira. Que les lecteurs habitant les villes qu'elle visitera ne manquent pas d'aller l'applaudir:

- le mardi 17 octobre, au Centre d'action culturelle de Sochaux-Montbéliard;
- le samedi 21 octobre, au Centre d'action culturelle d'Orléans;
- le mercredi 25 octobre, à la Maison de la culture de Rennes;
- le vendredi 27 octobre, à la Maison de la culture de Bourges.

Les Lyonnais, pour leur part, devront attendre 1979: du dimanche 21 janvier au samedi 3 février, au théâtre « Les Ateliers ».



dans ses propres appartements ou dans des locaux appropriés, quelques fauves réputés féroces ou quelques primates, ruminants ou plantigrades, plus inoffensifs mais tout aussi rares, a été longtemps le privilège, et la manie, des grands de ce monde. La liste en est fort longue, qui commence en particulier avec Salomon, Nabuchodonosor et les pharaons de l'ancienne Egypte, et se poursuit par à peu près tous les rois de France, depuis Louis XI (qui avait ramené de Terre sainte un éléphant, des lions et un porc-épic) jusqu'à Louis XIV (pour qui Mosnier Gassion fit quarante et un voyages en Tunisie et en Egypte, entre 1671 et 1694, en vue d'alimenter en espèces nouvelles la Ménagerie royale de Versailles). Bien entendu, les grands seigneurs ne manquaient pas,

ces animaux qu'on dit

Zoos, ménageries, réserves, les animaux sauvages ont toujours constitué un spectacle de choix...

Au Zoo de Vincennes, Maryvonne Leclerc-Cassan veille depuis dix années sur la santé et le confort de ces hôtes étranges.

Elle a pu ainsi nous aider à mieux comprendre les problèmes posés par leur vie de captifs.

Elle nous invite aussi à mieux les connaître, à mieux les aimer et surtout peut-être à les respecter.

Ce n'est en effet qu'à cette condition que l'on peut accepter l'existence des zoos.

ON PEUT dire des zoos (ou des ménageries) ce qu'un humoriste disait des repas : ils remontent à la plus haute antiquité. De tout temps les hommes ont été fascinés par les animaux sauvages, leurs premiers ennemis naturels, et il semble bien que la meilleure façon de vaincre la terreur que ceux-ci leur inspiraient et de mieux manifester ainsi leur supériorité était de les réunir dans des enclos et de se repaître de leur impuissance.

Pourtant, l'un des plus anciens zoos connus, sinon le plus ancien de tous, avait une ambition plus noble. En effet, en Chine, au début du XII^e siècle avant Jésus-Christ, Wen, premier roi de la dynastie Chou, avait entrepris de rassembler les spécimens des diverses espèces animales qui peuplaient son empire. Le nom même de ce premier zoo, « jardin d'intelligence », dit assez qu'il avait des prétentions à la fois scientifiques et pédagogiques.

Au cours des âges, cependant, les créateurs de zoos ont été moins désintéressés. Posséder chez soi,

en ce domaine, d'essayer d'imiter leurs souverains...

L'animal sauvage avait d'autres fonctions. On l'entreposait pour organiser de spectaculaires combats. C'est ainsi que l'empereur romain Auguste avait, dit-on, en réserve pour cet usage, la bagatelle de quatre cent vingt tigres et deux cent soixante lions et de quelque six cents autres animaux africains (guépards et panthères en particulier) sans parler d'un hippopotame, d'un rhinocéros et de plusieurs phoques, ours, éléphants, aigles... et de trente-six crocodiles. Il n'est pas besoin de rappeler l'usage fait des fauves au cours des premiers siècles du christianisme, mais si les hommes ont tout de même cessé d'être opposés, comme victimes ou comme combattants, pour « amuser » les foules, à des lions ou à des tigres, on signale encore, sous Mazarin, qu'un exemplaire de chacune de ces espèces fut invité à se battre contre une vache... qui tua ses deux adversaires !

Si ces temps sont aujourd'hui

révolus, il subsiste du passé une coutume vivace, qui assurait, et assure toujours en partie, l'approvisionnement des ménageries et des zoos, les cadeaux offerts par des souverains étrangers, et qui témoignent non seulement de l'amitié entre deux Etats mais aussi de l'estime dans laquelle est tenu le donataire par le donateur. On connaît le couple de pandas, la femelle Yen-Yen (1) et le mâle Li-Li (mort aujourd'hui d'un cancer au pancréas), offert par Mao-Tsé-Tung au président Pompidou. Mais déjà Charlemagne avait reçu du calife de Bagdad, Haroun-el-Rachid, un éléphant, en 797, et le pape Léon X (1513-1521) un éléphant aussi de l'empereur du Portugal Manuel I^{er} (lequel avait aussi envoyé au Saint-Père un rhinocéros, qui n'arriva pas à destination, le

à l'origine des zoos, il n'en reste plus aujourd'hui qu'une seule, satisfaisante, bien entendu moyennant finances, la curiosité. Encore ne faut-il pas trop s'illusionner. Le docteur Maryvonne Leclerc-Cassan qui, depuis dix ans, a la charge de veiller sur la santé des pensionnaires du Zoo de Vincennes, est un peu désabusée : « *Il n'y a pas, en fait, assez de curiosité. Le zoo est une promenade comme une autre. Il distrait les enfants mais les plus petits ne s'occupent guère que des pigeons. Pourtant, je crois que la nouvelle génération s'intéresse beaucoup plus aux animaux, pose des questions intelligentes, fait attention, observe...* »

Peut-être le public n'est-il, en effet, pas assez informé, peut-être les pancartes explicatives sont-elles insuffisantes pour attirer l'intérêt (un tapir laineux, par exemple, qui est extrêmement rare, au moins autant que le panda, ne fait guère recette à Vincennes), peut-être faudrait-il organiser des visites guidées pour les visiteurs qui le désiraient. Maryvonne Leclerc-Cassan regrette ainsi que, très souvent, l'ignorance du public l'entraîne à s'indigner sans raison du sort imposé à certains animaux. Pourquoi laisse-t-on les éléphants se salir, sans les brosser ? Parce qu'ils aiment à se tremper dans la boue et à s'arroser de terre. Pourquoi les hippopotames se baignent-ils dans un bassin souillé d'excréments ? Parce que leur première réaction, quand on renouvelle l'eau, c'est précisément de la salir. Pourquoi laisse-t-on un tigre tout seul ? Parce que, si l'on en met deux ensemble, ils se battent à mort. En revanche, il faut réunir les ours parce qu'ils aiment vivre « en famille »...

Faut-il croire aussi que la multiplication des films (à la télévision en particulier) sur la vie des animaux ne constitue pas encore une véritable éducation ? Ou, au contraire est-elle une redoutable concurrence pour les zoos ? Maryvonne Leclerc-Cassan regrette en effet un peu cette concurrence, car, pour elle, le contact direct avec l'animal vivant est indis-

pensable pour qui veut bien le connaître, et il devrait être complémentaire du film, même tourné en pleine nature. C'est sans doute ce que pensent aussi les très nombreux propriétaires de zoos ou de « réserves ». On en comptait récemment cent soixante-dix en France, ce qui est certes beaucoup trop. Certains d'entre eux devraient indiscutablement être fermés ou, en tout cas, ont des difficultés financières pour fonctionner, leur « rentabilité » n'étant assurée le plus souvent que parce qu'ils sont associés à des restaurants, buvettes et autres stands de vente.

On sait aussi que, naguère encore, aucune réglementation n'était imposée pour l'ouverture d'un zoo privé, aucune compétence exigée de son propriétaire, ce qui ne pouvait être que l'origine de graves déboires, pour ne pas dire de véritables scandales. Ainsi, par exemple, l'alimentation des animaux captifs pose de difficiles problèmes sauf, peut-être, pour les singes. Ceux-ci sont, en effet, assez « raisonnables » pour ne pas se gaver de ce que leurs visiteurs leur proposent et peuvent, en fait, arriver à manger n'importe quoi. « A Vincennes, explique Maryvonne Leclerc-Cassan, nous leur donnons à peu près quatre fois leur propre poids de nourriture. Mais ils gâchent beaucoup, ils grignotent et ils jettent, ils reprennent et jettent de nouveau. Sitôt que la nourriture est sale, ils n'y touchent plus. »

Il n'en est pas de même pour les autres animaux. Le menu du panda, par exemple, nous dit Maryvonne Leclerc-Cassan dans le livre qu'elle vient de consacrer à ses dix années de Vincennes, *Vivre avec eux* (Julliard, 220 p., 45 F) est ainsi composé : bouillie de lait, œufs, carottes, pommes, riz, banane, sel, sucre, brioche vitaminée, suivie d'une énorme brassée de feuilles de bambou (une quinzaine de kilos par jour !). On comprend (mais les visiteurs le comprennent-ils tous ?) pourquoi il est si souvent spécifié qu'il est interdit de nourrir les animaux.

On peut cependant se demander si

sauvages

navire qui le transportait ayant sombré !). Plus près de nous, des zèbres d'une race particulière (leur robe est rayée verticalement) portent le nom du président Grévy auquel on en avait offert.

Le désir de domestication n'a pas été non plus étranger au transfert dans nos régions d'animaux venus d'autres climats. C'est ainsi qu'il était de bon ton, au Moyen Age en France, chez les rois et les princes, d'avoir des « léopards de chasse », spécialement dressés à poursuivre les lièvres. C'est ainsi également que Buffon souhaitait domestiquer le zèbre pour qu'il devienne « une nouvelle bête de somme et de trait, plus forte que l'âne et plus belle, toute nue, que le cheval le plus magnifiquement harnaché ». Des essais furent tentés, au siècle suivant, par Geoffroy Saint-Hilaire pour apprivoiser des ânes sauvages, mais en vain. Et, au siècle dernier, le jardin d'Acclimatation, ouvert à Paris, tient son nom de la mission qui lui était au départ réservée.

De toutes les motivations qui sont

cette nourriture régulièrement apportée aux animaux, sans qu'ils aient à se la procurer eux-mêmes, par chasse ou pâture, n'est pas sans conséquence sur leur comportement, sinon (mais il y faudrait probablement de très longues années) sur leurs caractères fondamentaux. « *Nous remarquons, explique Maryvonne Leclerc-Cassan, que les animaux sont pubères plus jeunes et peuvent donc se reproduire plus tôt.* » Se reproduire... c'est là, en effet, l'un des plus grands problèmes des zoos. A Vincennes, par exemple, plus de 90 % des animaux sont nés sur place. C'est précisément sur les naissances que l'on compte le plus aujourd'hui pour développer et renouveler la population des zoos, au point que l'on pourrait parler, en l'occurrence, d'une véritable « politique de la natalité ».

La raison essentielle, selon Maryvonne Leclerc-Cassan, en est que la reproduction en zoo est un signe de bonne santé. Contrairement à ce que l'on croit parfois, les animaux captifs ne s'accouplent pas « parce qu'ils s'ennuient » mais parce que le cycle ovarien des femelles fonctionne bien. Cela ne va pas cependant sans poser de problèmes, car il y a des espèces particulièrement prolifiques. Cette année en France, on ne savait plus que faire des bébés tigres ! Dans certains cas, il faut recourir à une manière de « contraception », en séparant mâles et femelles pendant la période des chaleurs. Mais, de toute façon, on ne se débarrasse pas d'une partie des portées, comme on le fait souvent pour les petits chats. On essaie même, au contraire, de sauver ceux qui, par suite de quelque malformation ou maladie de naissance, n'auraient pas pu survivre dans la nature. C'est ainsi qu'à Vincennes, la lionne Simba s'était complètement désintéressée du seul lionceau qu'elle avait eu, le laissant loin d'elle dans un coin et refusant de le lécher ou même de le cacher sous elle. Elle s'était laissée séparer de lui sans protester. Julie, c'était une petite fille, fut donc élevée à la nursery.

Et examinée par un spécialiste en cardiologie : Julie était asthmatique. Sa mère l'avait « condamnée ».

En revanche, la politique démographique des zoos exige parfois que l'on « importe » d'un autre zoo un mâle ou une femelle manquant. Vincennes vient ainsi de recevoir une dame okapi de Hollande. Il faut parfois aussi chercher un partenaire à un animal isolé et le prêter pour quelque temps à un autre établissement. La plupart des grands zoos européens, publics et même privés, sont donc ainsi en relations étroites et constantes pour informations, échanges ou ventes réciproques. Mais, pour Maryvonne Leclerc-Cassan, la politique des naissances est aussi « un réflexe ». « *Quand on aime bien ses animaux, quand on voit qu'ils se portent bien, une naissance est une joie pour tout le monde...* » Et, de fait, comment ne pas s'attendrir devant le gibbon que l'on nourrit au biberon ou le lionceau qui joue avec vous comme un petit gros chat ? Enfin, et ce n'est sans doute pas la moindre raison, on évite ainsi d'avoir recours aux « marchands d'animaux », dont beaucoup étaient d'horribles trafiquants. Ceux-ci se font, heureusement, de plus en plus rares et les marchands ne sont plus guère que des transporteurs pour les échanges entre zoos. Car, il ne faut plus trop compter non plus sur les cadeaux de chefs d'Etat étrangers, encore que, par exemple, à Vincennes, le mâle reproducteur du troupeau de girafes ait cette origine.

Si les animaux des zoos sont, en fait, très largement préservés de la sélection naturelle qui est leur lot dans la nature, on se demande parfois s'ils ne paient pas très cher cet avantage, par la perte de leur liberté. Mais il faut bien reconnaître que cette liberté naturelle est le plus souvent faite de dangers et d'incertitudes. Il faut, par exemple, avoir vu dans la réserve de Tsavo, au Kenya, des carcasses d'éléphants morts de soif et de faim dans un paysage désertique de terre rouge aux arbres dénudés pour comprendre que la survie de certaines espè-

ces est bien menacée par leur seul environnement. Et même quand, dans ces réserves, la chasse est interdite ou réglementée, les braconniers se livrent à de terribles ravages pour approvisionner les boutiques de souvenirs en peaux de zèbres et en bibelots d'ivoire, quand ce n'est pas pour permettre aux restaurants de mettre à leurs menus de la cervelle de gorille. Et comment lutter contre ces massacres clandestins, dans un territoire qui, comme celui de Tsavo, ne compte pas moins de 20 570 km² ?

Il est sans doute un peu naïf de se demander si les animaux des zoos sont « heureux » et de juger de leur existence par référence à la nôtre. Mais au moins ont-ils leur nourriture assurée et c'est ce qui explique peut-être certains comportements, à première vue insolites. Ainsi Maryvonne Leclerc-Cassan raconte : « *Nous avions une femelle d'impala qui avait pris l'habitude de sortir de son enclos tous les matins à dix heures. Elle se promenait dans une partie du parc et s'arrêtait à tous les poteaux où les jardiniers avaient entassé l'herbe coupée à la tondeuse. A cinq heures elle rentrait. Un jour on a mis avec elle une autre femelle d'impala plus jeune. Elle l'a entraînée dans ses promenades et cela a duré sept ans. Puis la vieille est morte et la jeune n'est plus sortie toute seule. En ce moment, nous avons un kob qui, lui aussi, sort de son enclos et y rentre tout seul. Le premier jour, on s'est précipité pour le faire rentrer. Dix minutes après, il était de nouveau dehors. Nous l'avons laissé faire. Et de même pour les castors, ils s'étaient échappés et ils sont revenus. Même les vautours, quand ils s'en vont, ne font ensuite que tourner autour de la volière pour y rentrer.* »

Les animaux des zoos sont aussi soignés avec beaucoup d'attention et même d'affection : opération sur un tigre d'un ongle incarné, ablation d'une hernie à une ourse blanche, prothèse (à l'aide d'un tube de métal) à la patte cassée et gangrenée, qu'il avait donc fallu amputer, d'une grue de paradis... le livre de Maryvonne

Leclerc-Cassan est plein de ces récits d'interventions chirurgicales dont certaines sont de véritables tours de force. On laisse même mourir tranquillement de vieillesse, à Vincennes, une femelle okapi, dont les rhumatismes déformants aux pattes feraient d'elle une proie en or pour les fauves, si elle était libre...

Est-ce un bien, est-ce un mal ? Est-ce une inacceptable intrusion de l'homme dans l'ordre naturel du monde animal ? Est-ce au contraire une façon de protéger la faune existante et particulièrement les espèces les plus menacées ? Maryvonne Leclerc-Cassan est persuadée que les zoos peuvent participer à cette sauvegarde, mais à la condition qu'ils soient bien organisés. « En Amérique, par exemple, il y a des troupeaux d'oryx comme on n'en trouve plus en Afrique. » Des réserves, alors ? « Pas exactement, car, là, les animaux sont rentrés et surveillés. Les réserves vraies, où les animaux sont mélangés, ce n'est pas une excellente solution. » En effet, pour bien « protéger » les animaux, il faut d'abord, selon Maryvonne Leclerc-Cassan, « bien les connaître et bien respecter leur biologie ».

C'est, à ses yeux, ce qui justifie essentiellement les zoos mais qui exige aussi qu'on ne s'y « moque pas » des animaux. Elle insiste, en particulier, sur le problème de l'espace à leur accorder, encore qu'il ne faille pas tomber dans des excès, par ignorance de leurs conditions de vie : « A Vincennes, les gazelles font la même chose que dans la nature. Elles se promènent, elles ont leurs chemins et ne s'en écartent pas. Elles vont ruminer ici, coucher là, crotter là... Il ne faut pas confondre espace et activités. Les gazelles sont comme les vaches, leur journée se divise en trois périodes, une pour manger, une pour ruminer, une pour dormir. A la suite de la mort de certains animaux, nous avons ouvert leur enclos aux gazelles pour qu'elles aient plus de place. Elles sont restées « chez elles » ! »

Il n'empêche que les campagnes des dernières années contre les zoos



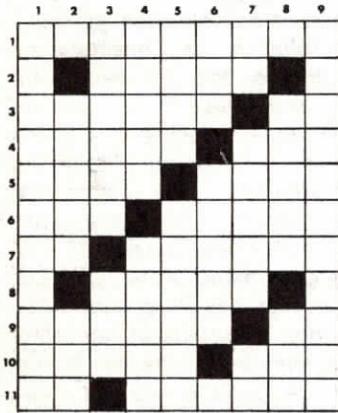
mal tenus ou mal équipés n'ont pas été inutiles et qu'il faut éviter la prolifération des zoos. « Il en suffirait d'une vingtaine dans toute la France, bien répartis selon les régions, avec, dans chacun, des exemplaires d'un peu toutes les espèces, bien sûr, pour répondre à la curiosité du public, mais, en plus, des spécialités, connues à fond, où l'on pratiquerait la reproduction, en liaison avec des établissements de même spécialité, pour éviter les consanguinités à la longue néfastes. Ainsi, par exemple, il y a, près des Pyrénées, un spécialiste des lémuriens et une autre très belle lémurerie près de Montpellier, dont le propriétaire est venu de Madagascar avec toute sa collection et s'en occupe très bien. Il faudrait ainsi des spécialistes pour les primates, avec des maisons de gorilles, de chimpanzés... ou même de véritables villes, très belles, très grandes, d'autres pour les félins tachetés, pour les antilopes, etc. Les amateurs d'animaux pourraient ainsi, pour quoi pas, satisfaire leur passion en faisant le tour de France des zoos... »

Pourquoi pas, en effet ? Depuis une cinquantaine d'années, de tels progrès ont été faits dans la présentation des animaux dans certains zoos, dont Vincennes (d'abord zoo de l'Exposition coloniale de 1931, avant d'être rouvert sous sa forme actuelle en 1934) a été l'un des prototypes, que l'on peut espérer qu'avec, en particulier, le développement de la recherche et de la pratique en matière de médecine vétérinaire exotique (notre Museum d'histoire naturelle est riche d'éminents spécialistes en ce domaine), un nouvel âge des zoos est près de s'ouvrir, qui marquerait une véritable réconciliation entre l'homme et la nature, en particulier sous la forme des animaux qu'elle recèle encore.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Yen-Yen a finalement laissé découvrir, au cours d'un examen médical de routine, qu'elle était du sexe masculin ! Mais n'est-ce pas après treize ans de séjour à la Ménagerie royale que l'éléphant offert à Louis XIV par le roi du Portugal révéla, une fois mort, qu'il était une femelle ?

problème 297



Horizontalement. 1 - Jeune gentilhomme qui voletait auprès des dames. 2 - Assister. 3 - Elles sont vite remplies quand la mine est prospère - Note au bas de la page après un examen d'écrit. 4 - Un des maux qui frappent l'oreille - Nez qui n'a rien d'académique. 5 - Poussée populaire - Faire peau neuve. 6 - Patrie d'une clairette pétillante et bien aimée - Oignon que traite l'horticulteur quand il soigne ses pieds. 7 - Préposition - Odeur dégagée par les hérétiques. 8 - Certains la roulent après l'avoir fumée. 9 - Mette noir sur blanc - Paresseux. 10 - Porteuse de mini-jupe - Première personne du genre féminin. 11 - Au cœur de tout être - Parer le canard.

Verticalement. 1 - Incident à craindre lorsque la coupe est pleine. 2 - Protectors à qui l'on peut confier ses jumelles - Agent de liaison dans les lignes et sur la route. 3 - Manipulée - Un facteur le fait avec adresse. 4 - Enduite de crème - Filtrés organiques. 5 - N'est généralement pas pesée quand elle est légère - Le fricoteur la passe souvent au bleu. 6 - Possessif - Sarrasin poussant en Afrique. 7 - Fait le fier avec un fil - Remonte aux sources - Article très répandu dans la casbah. 8 - Tributaires de la corde au cou ou du fil à la patte - Supplique à Marie. 9 - Il dispose d'un bien ne lui appartenant pas.

solution du problème 296

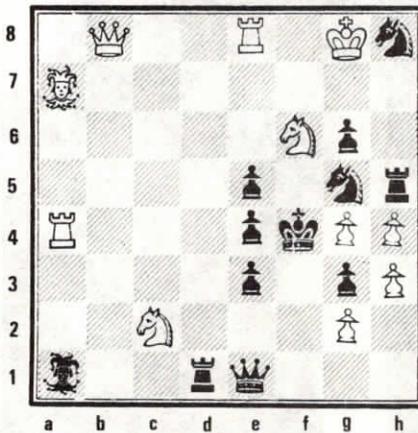
Horizontalement. 1 - Précieuse. 2 - Hôtel - Têt. 3 - Ours - Reno. 4 - Nie - Vertu. 5 - Or - Davier. 6 - Aalen. 7 - Relier - Ci. 8 - Amant - Nom. 9 - Pare - Rôle. 10 - Hum - Satin. 11 - Exécutant.

Verticalement. 1 - Phonographe. 2 - Rouir - Emaux. 3 - Etre - Alarme. 4 - Ces - Daine. 5 - Il - Valet - Su. 6 - Rêver - Rat. 7 - Utérin - Nota. 8 - Sente - Colin. 9 - Etourdiment.

les troubadours du problème d'échecs

problème 2

D. Joffart
(1er prix TH/64, 1969)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante
- 1 point par essai (deux essais)

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 2 novembre

“ à nous les petites Anglaises ”

Une idée, une ouverture : la partie anglaise.

1.ç2-c4.

Ce début est caractérisé par 1.c2-c4 empêchant les Noirs de jouer d7-d5.

Si 1...d5 ; 2.cxd5 Dxd5 et les Noirs n'auront pas un pion sur la colonne « d » pour contrôler la case « e4 » pivot de l'échiquier, outre qu'après 3.Cc3, les Noirs perdent un temps avec la Dame. Ce développement suit la même idée que e2-e4, mais avec la différence que le squelette des pions est modifié et que les cases centrales du royaume blanc restent encore inoccupées. Les pièces blanches pourront ainsi y manœuvrer. C'est sur les cases centrales qu'elles ont un maximum de puissance.

Le raisonnement dicté par l'idée principale montre que ce début est régi par les mêmes lois que les autres débuts.

Les Noirs ont le choix entre plusieurs

réponses qui amèneront différentes formes.

- 1...e7-e7 : occupation de la case d4 ;
- 1...c7-c5 : une idée de Botvinnik. Suit le même raisonnement que les Blancs ;
- 1...Cg8-f6 : inaugure l'idée d'une contre-attaque lointaine sur e4 ;
- 1...f7-f5 : variante de la défense hollandaise.

Comme on le voit, il existe un grand nombre de défenses.

Nous préférons la cinquième variante.

Exemple : 1.c4 Cf6 ; 2.Cc3 e6 ; 3.e4 d5!

La réaction des Noirs se dessine. C'est la suite logique de e6.

Après 4.exd dxd5 ; 5.cxd CxD ; 6.CxC DxC, les Noirs seront mieux car leur structure de pions sera plus harmonieuse que celle de l'adversaire. Le pion d2 sera isolé.

la Défense sicilienne avec Dxd4

La revue **Gambit** (114, rue Vauban, 69006 Lyon — le numéro : 7 F) propose la Défense sicilienne Dxd4, système original qui apparaît très souvent dans les compétitions récentes, conformément à la tendance actuelle qui veut que les Blancs cherchent un gain sans risque et jouent avec « la nulle en poche ». Cette défense figure dans le répertoire de bien des Maîtres, en particulier dans celui du Soviétique Tal, ancien champion du monde, ainsi que chez Ciocaltea et Vassioukov.

Les Blancs veulent se créer une avance de développement ou établir le blocus de la position par e4 et ç4, selon la variante adoptée par les Noirs. C'est dans cet esprit qu'ils reprennent de la Dame en d4 au lieu de la reprise habituelle par Cf3.

Extrait de la revue, voici une des très nombreuses variantes de ce système.

1.e4 c5 ; 2.Cf3 d6 ; 3.d4 cxd4 ; 4.Dxd4 Cç6.

La réaction naturelle.

Les autres suites sont inférieures.

a) 4...Cf6? ; 5.e5 Cç6 (5...dxé5 ; 6.Dxd8+ Rxd8 ; 7.Cxé5) ; 6.Fb5 Da5+ ; 7.Cç3 Dxb5 ; 8.Cxb5 Cxd4 ; 9.Cfxd4 dxé5 ; 10.Cç7+ Rd8 ; 11.Cxa8, etc. Les Blancs sont mieux.

b) 4...e5 ; 5.Fb5+ Cd7 ; 6.Dd1 Cf6 ; 7.Cç3 h6 ; 8.0-0 a6 ; 9.Fa4 Fé7 ; 10.Ch4 b5 ; 11.Fb3 et les Noirs ont (déjà) des difficultés. **5.Fb5 Fd7 ; 6.Fxc6 Fxc6 ; etc.**

miniature sur le thème Dxd4

Blancs : Collet (Monaco)

Noirs : Giroux (Nice)

1.e4 ç5 ; 2.Cf3 d6 ; 3.d4 cxd4 ; 4.Dxd4 Cc6 ; 5.Fb5 Fg4 ; 6.Cbd2 e5 ; 7.Dd3 Cf6 ; 8.Cç4 Fé7 ; 9.Fg5 0-0 ; 10.Fxf6 gxf6 ; 11.Cé3 Fé6 ; 12.0-0 Rh8 ; 13.ç3 Tg8 ; 14.Ch4 Df8 ; 15.Chf5 Fxf5 ; 16.Cxf5 Td8 ; 17.f4 éxf4 ; 18.Txf4 Cè5 ; 19.Dh3 Tg5 ; 20.Th4 Cg6 ; 21.Txh7+ Rg8 ; 22.Tg7. Abandonne.

échanges et recherches

location (offres)

• Lavandou, F3 ds ens. résid., ten., pisc., cuis. amén., 200 m mer. Tél. (74) 37-82-39 ap. 19 h. ou écr. P.A. n° 605.

• 31 pr. Luchon, 950 m alt., mais. camp. tt cft, vac. scol. Ec. mx II, 31110 Luchon.

• 2 Alpes, 2 p., b. sit., 6 pers., 1 100 F du 21 au 27-12; 1 400/sem. vac. scol. Vincent, 14, av. Europe, 38120 Saint-Egrève. Tél. : (76) 75-07-07.

• Vac. de neige au soleil des Alpes, Noël, mi-fév., Pâques, appts nfs gd cft. Ecr. Olphand, le Noyer, 05500 Saint-Bonnet. Tél. (92) 55-04-24 ou 51-19-37.

• Savoie, sports hiver, 1 700 m, soleil, climat except., st. b. équipée, studios tt cft pr. pistes. Lutzler, 48, r. Brossolette, 93320 Pavillons. Tél. : 848-32-12.

• Menuires-Savoie, alt. 1 800, studio 4/5 pers. Bouvard, Granges, 69290 Grézieu.

• 64-Pyr. Gourette 1 400 m, studio 4/6 pers., sur pistes, tt cft, Noël, fév. B, Pâq. Ecr. Saint-Paul, collège, 47500 Fumel.

• **ACCUEIL EN SAVOIE, ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie (1 500 à 2 100 m d'altitude)** enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêt et en montagne, accès à tous les grands cols des Alpes, chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit toute l'année : classes, groupes d'enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07000 Privas. Tél. 64-02-44.

• Savoie, station ski, à louer plusieurs appartements meublés tt confort, toutes périodes. Ecr. P.A. n° 606.

• **HAUTE SAVOIE - VACANCES D'HIVER** ski de piste et fond - meublés et hôtels **OFFICE DU TOURISME, 74210 FAVERGES** Tél. 44-60-24

location (demandes)

• Coll. étroite logée ch. petit local pr rangt livrés et trav. évent quart. Panthéon, Mouffetard. Ecr. P.A. n° 607.

ventes

• Trouville, studio tt cft, cave. Narik, 15, r. Vigée-Lebrun, 78-Louvenciennes. T. 969-47-63.

• Drôme 15 km Montélimar sud, terr. 5 000 m² viab. bordé riv., partie boisée. Hulot, éc., 60850 Coudray-St-Germer. Tél. : (4) 481-62-12.

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. 40.43.17 (24 h/24)

• Vds cause santé, gd studio F2, loggia, cave, plein sud, tr. b. situé pistes et comm., meublé, imm. stand., loc. poss. Becker, 4, av. F-Gassion, 13600 La Ciotat.

• 44-Pornic, vds mais. ind., r.-c., 3 p. + courette, px 120 000 F. Ecr. Humbert, 67, rue Vannes, 54340 Pompey.

• Presqu'île Fouras (Chte-mme) mais., cuis., séj., 3 ch., lav., w.-c. int., cour 66 m², ext. et int. ref., 300 m mer, px 125 000 F tt compris. Trompat, éc. Touchay, 18160 Lignières. Tél. : (36) 60-05-59.

• Aix-les-Bains, vds studio poly propriété, pér. 1-31 mars et 1-15 avril, px intér. Ecr. M. Litaize René, LEP, BP 67, 88400 Gérardmer.

• Vds Epinay-s/Sénart-91, F3 66 m², prox. éc., comm., px 150 000 F. Ecr. P.A. n° 608.

• Vds Pérols-34, prox. Carnon-Gde Motte, appt F2 amélioré, 2^e ét., 52,65 m², 165 000 F. Lacroze, Tamaris A., r. Varsovie, Nîmes.

achats

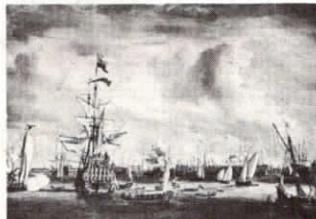
• Ach. Paris 5^e (Censier) studio ou 2 p. Ecr. Bornon, école, 76570 Ste-Austreberthe.

(Suite page 36.)

EXCEPTIONNEL

A titre personnel ou pour votre salle de classe.

4 magnifiques reproductions de tableaux sur papier
héliotoile lavable format 50 x 70 cm pour 100 F TTC
seulement, tout compris.



Velde le Jeune - L'Ij devant Amsterdam



Laurent - L'enfant à la larme



Brueghel - Nature morte aux fleurs



Buffet - Le passage à niveau

Centre de diffusion Artistique et Pédagogique
BP 4. 61310. Le Pin au Haras. France.

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse _____

Ville _____ Dépt _____ Tél. _____

Je vous commande les 4 reproductions ci-dessus au prix de 100 F.

Que je vous règle :

par CCP par chèque bancaire Contre remboursement Je désire

acheter la (les) reproduction(s) n° _____ (30 F pièce) que je règle par

CCP par chèque bancaire de _____ F ou contre remboursement .

Je désire recevoir gratuitement votre dépliant sur la collection
de reproductions 78/79.

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

■ automobiles - caravanning

• Ach. moteur 40 CV Johnson, arbre long. Girardot, éc. mx St-Marcel, 13011 Marseille.

■ correspondance scolaire

• CM1-28 él. ch. corr. Paris ou rég. CM1B, éc. 4 bis, r. Lemaistre, 76600 Le Havre.

• 21 CM2 et 10 CP - 12 CE1 ch. corr. Ecr. éc. de Voulangis, 77580 Crécy-la-Chapelle.

• Classes SE-CP-CE et CE2-CM ch. corr. Ecr. éc. Ste-Beuve-en-Rivière, 76270 Neufchâtel.

• 18 CE1-CE2 ch. corr. Ecr. Ec. La Gazelle, Nîmes

• CE2 mx 27 él., cl. perf. 1 et 2 niv. ch. corr. mont. Ec. mx II, 23400 Bourgneuf. Tél. 64-05-48.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• Cl. CM2 13 g.-16 f., CE2 15 g.-13 f., perf. CP-CE 5 g., 7 f., CE1 4 g. 5 f., CE2 7 g. 7 f. ch. corr. eff. équiv. Ec. Saint-Exupéry, 62680 Méricourt.

• CE1/CE2 (29 él.) et CM1/CM2 (29 él.) Bretagne ch. corr. cl. rur. rég. S., E. ou N. Ecr. Ec. pub., 35540 Plerguer.

• Cl. rur. 15 CM1-16 CM2 ch. corr. rég. ind. poss. voy. éch. Ec. prim., 28170 Tremblay.

• Cl. rur. 16 CE2, 9 CM1 mx ch. corr. rég. indif. Ecr. Ec. Rosières, 60440.

• CM2 mx 24 él. et CM1 mx 24 él. ch. corr. pr éch. lett. indiv. Ecr. éc. garç., Charly, 69390 Vernaison.

• CM1-CM2 20 él., pays minier, prox. Charolais ch. corr. Ecr. Ecole Bois Francs, 71230 Saint-Vallier.

• Ec. rur. mx 2 cl. CE1 18, CE2 21, ch. corr. Ecr. Ec. Commissey, 89430 Tanlay.

■ divers

• Pour doctorat sur les foyers socio-éducatifs J. Garcia, domaine du Château, 74290 Veyrier-du-Lac, correspondrait avec lecteurs pouvant lui fournir documents, témoignages, etc.

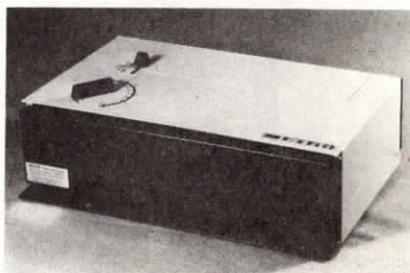
• ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membres de l'enseignement bien introduits dans milieu scolaire, **ayant téléphone**, pour travail à temps partiel au niveau régional (**toutes régions**). Bons honoraires. Pour tout renseignements, tr. rapidement : LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

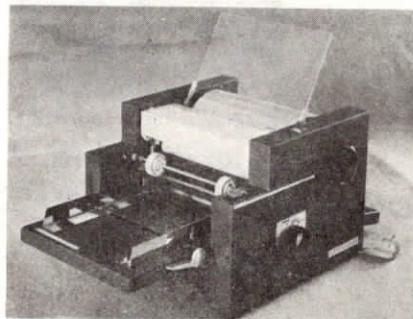
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électrique de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique sans aucun feutre, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 553 F H.T. FRANCO F.M. DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

REMISES SUR BIJOUX

groupage sur grande marque p. collègues, cert. expertise, cat. géant photos réelles c/3 timbres au CLUB PRIX DE GROS, ENSEIGNANT LAIC, 72130 COULOMBIERS.



REFLEX 24 - 36
APPAREILS 24 x 36
CAMERAS Super 8 et 16

PROJECTEURS
ACCESSOIRES
JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS - TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date _____ Signature _____

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

On nous écrit souvent, on nous téléphone souvent pour nous demander comment s'abonner à l'Education.

Eh bien c'est très simple ! Il suffit de remplir le bon ci-contre et de l'envoyer à l'adresse indiquée.

Si vous vous abonnez à titre personnel, vous remplissez seulement la première partie : « Destinataire ».

En ce cas, vous joignez votre règlement.

Si vous désirez une facture, vous devez remplir en plus la partie « Envoi de la facture à... ».

Si vous voulez recevoir la revue en plusieurs exemplaires, n'oubliez pas de le préciser sur le bon à côté de « Date ... Signature ».

Enfin, si pour des raisons administratives, vous devez nous envoyer un bon de commande, soyez assez aimable d'y joindre quand même le bon ci-dessous dûment rempli.

Avec nos remerciements,

F. Silvain

Demandez le manuel du futur propriétaire.



Combien coûte une belle maison Phénix?
A quels prêts avez-vous droit? Pouvez-vous bénéficier des
dernières mesures d'aide au logement? Qui peut vous aider
à trouver un bon terrain pas trop cher? Est-il exact que
Phénix peut se charger pour vous de toutes les démarches?
Une maison Phénix est-elle livrée toute prête à habiter,
peintures faites, salle de bains installée?

A toutes ces questions, Phénix apporte des réponses
très précises dans sa brochure "La maison Phénix et Vous".
Les informations y abondent. Vous la
lirez comme un magazine.

Votre société Phénix régionale
a plusieurs maisons à vous proposer.
Ce sont des vraies maisons du pays
conçues par des gens de votre région.

Alors vite écrivez-nous
et découvrez sans plus attendre que, vous aussi, vous pouvez
sans doute avoir une maison bien à vous avec un jardin.



45520148

BON A DÉCOUPER

A retourner à Maison Phénix, 60 avenue de la Grande-Armée, 75840 Paris Cedex 17.
Vous recevrez ainsi, sans aucun engagement de votre part, notre documentation complète
en couleurs, ainsi que la liste de nos centres d'informations en France.

M./Mme/Mlle: _____ Prénom: _____

N° _____ Rue: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Membre du Syndicat National des Constructeurs de Maisons Individuelles 

PHENIX: POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON.

Découpez ce bon et vous recevrez gratuitement cette brochure.